



Préparation du projet de loi de finances 2016

CIEP
2015



Août 2015

SOMMAIRE

I ntroduction.....	
É changes sur les Éléments de Performance des Administrations.....	
A ménagements des Cartographies de Performance des Administrations.....	
R ecommandations Générales.....	
C onclusion.....	
A nnexe : Cartographie des Programmes Examinees pour le PLF 2016.....	

INTRODUCTION

Depuis 2007, année de l'institutionnalisation de la gestion budgétaire par programme au Cameroun, à travers la loi n°2007/006 portant Régime Financier de l'Etat, la réforme des finances publiques a fait du chemin, marqué essentiellement par le basculement intégral en 2013, vers ce nouveau paradigme.

L'option prise pour assurer la qualité des programmes a été de mettre en place le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP), créé par décret n° 2011/2414/PM du 17 août 2011.

Ce comité a pour objet de :

- Veiller à la cohérence des programmes avec les objectifs des politiques publiques et grands instruments stratégiques de l'Etat ;
- S'assurer de la conformité des programmes aux principes posés par le Régime Financier de l'Etat ;
- Veiller à la cohérence du périmètre des programmes des départements ministériels ;
- Veiller à la fiabilité des indicateurs des programmes ; ainsi qu'à la formulation adéquate des objectifs assignés aux programmes au regard des actions qui les composent ;
- Enfin veiller à la désignation des responsables opérationnels chargés de l'animation des programmes.

Dès la première session de ce comité tenue en 2012, le CIEP a validé les différentes cartographies de la performance des administrations, qui ont été consignées respectivement dans les différentes lois des finances au cours de ce premier triennat, sur la base des référentiels d'examen du cadre logique des programmes revus d'année en année, en vue de capitaliser les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes en général et d'améliorer les Projets de Performance des Administrations (PPA) en particulier.

La quatrième session, qui s'est tenue du 06 au 21 août 2015 à l'hôtel Hilton, avait pour particularité le fait qu'elle consacre le passage au prochain cycle triennal. Cette seconde phase de la gestion budgétaire en mode programme, dite phase d'optimisation, permettra que les acquis de la période précédente soient consolidés, tout en poursuivant la mise en œuvre du Régime Financier de l'Etat, d'une part et en proposant des mesures d'amélioration du dispositif actuel, afin de rendre la réforme inexorable.

A l'ouverture des travaux, le Ministre des Finances, Alamine OUSMANE MEY, qu'assistait le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Emmanuel NGANOU DJOUMESSI, a souligné les priorités du Gouvernement pour ce second triennat dont la préparation a démarré, et porte sur les grands domaines d'interventions de la réforme notamment, la transposition des Directives de la CEMAC dont le Cameroun, au même titre que les autres Etats membres de la sous-région Afrique Centrale sont tenus d'arrimer leur législation financière à ce droit communautaire au plus tard le 31 décembre 2017.

Le deuxième axe d'optimisation évoqué porte sur l'opérationnalisation du contrôle de gestion pour laquelle l'implémentation dans les administrations vient d'être instruit par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement dans sa Circulaire en date du 06 juillet 2015. Ce nouveau dispositif qui va, à n'en point douter, contribuer à l'amélioration du pilotage de la performance par une meilleure définition et un suivi efficace des éléments de la chaîne des résultats des programmes budgétaires.

Quant au troisième axe qui concerne les volets budgétisation et gestion budgétaire, il sera question de promouvoir la budgétisation par activité au niveau de chaque administration, d'élargir le périmètre de budgétisation des programmes en y intégrant les charges communes, les Comptes d'Affectation Spéciale (CAS), et les dépenses d'intervention, d'institutionnaliser et fiabiliser les principaux instruments de cadrage à moyen terme à savoir le CBMT et le CDMT en y intégrant les opérations des Etablissements Publics Administratifs (EPA) et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTDs), de découpler les autorisations d'engagement et les crédits de paiement afin d'optimiser l'utilisation des crédits en fonction des aléas de gestion, de maîtriser les opérations de fin d'exercice notamment les procédures de clôture et l'usage des reports, de développer la comptabilité budgétaire pour une réconciliation des données avec la comptabilité générale.

Abordant la question de l'optimisation des systèmes d'information, le MINFI a souligné que l'objectif final reste la production d'un système intégré devant remplacer toutes les applications existantes dans l'ensemble du processus budgétaire, indépendamment de la structure au sein de laquelle elles se déploient, ainsi que l'actualisation et l'extension du schéma directeur informatique aux autres ministères et institutions intervenant dans la gestion budgétaire.

Enfin, le dernier axe d'approfondissement de son propos a concerné la dimension non moins importante qu'est la conduite du changement qu'implique cette démarche, pour le triennat 2016-2018 avec un accent mis sur la gestion du changement pour que cette réforme devienne la pierre angulaire, sinon l'accélérateur de la réforme de l'Etat.

Au terme de cette cérémonie, les participants ont suivi deux exposés théoriques.

Le premier exposé présenté par monsieur BONDOMA YOKONO Dieudonné, Directeur Général de l'Economie, et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP) au MINEPAT, portait sur le thème : « **bilan de mise en œuvre de la réforme budgétaire au Cameroun, ainsi que les enjeux et perspectives du deuxième triennat de budgétisation par programme 2016-2018** »

Au cours de sa présentation, le DGEPIP a souligné les avancées observées dans la mise en œuvre de la réforme depuis l'entrée en vigueur de la Loi portant Régime Financier de l'Etat, notamment en ce qui concerne la budgétisation et la gestion budgétaire, par l'institutionnalisation de la notion de programme ; la culture des indicateurs de la performance qui commencent à prendre corps dans l'ensemble des administrations ; l'élaboration des Rapports Annuel de Performance des exercices 2013 et 2014 ; la mise en place du contrôle de gestion amorcé dans la plupart des administrations par la désignation des responsables en charge de ces questions ; la mutation des conférences budgétaires en conférence de performance ; la revue du calendrier budgétaire ; la mise en place des autorisations d'engagement et crédit de paiement ; l'application du report de crédit ; la matérialisation de la phase d'ordonnancement de la dépense par l'ordonnance de paiement signé par l'ordonnateur.

Quant à l'optimisation des systèmes d'information il a évoqué l'adaptation effective des applications d'élaboration, d'exécution, de suivi et d'évaluation du budget programme qui vont prochainement être remplacé par un système intégré ; l'extension du schéma directeur informatique à tous les autres ministères en charge de la gestion budgétaire ; l'amélioration du système de gestion des ressources humaines et de la solde.

S'agissant de l'appropriation de la réforme, la mise en œuvre du plan de formation depuis 2011 a donné lieu à la formation et l'accompagnement de plus de 6000 personnes dans l'élaboration et l'exécution du budget programme. La réactualisation de ce plan a été effectuée avec le soutien de la GIZ et est en cours de réalisation

En second lieu il s'est appesanti sur les difficultés rencontrées au cours de ce premier triennat dont le dispositif statistique peu développé dans les départements ministériels ; la bascule informatique laborieuse, l'appropriation insuffisante par les acteurs et la faible coordination entre la réforme du budget programme et celle des marchés publics.

Enfin, il a évoqué les principaux chantiers du prochain triennat qui concerneront en priorité Les travaux déjà engagés pour l'internalisation des Directives CEMAC qui devront s'intensifier pour aboutir rapidement à la mise en conformité du cadre législatif, réglementaire et technique qui encadre la réforme; L'opérationnalisation du contrôle de gestion dans les administrations publiques.

En ce qui concerne l'intégration des politiques publiques et la performance, il sera question de prendre en compte les directives du Premier Ministre prescrivant aux administrations de s'orienter vers une approche sectorielle des stratégies ; d'aligner la stratégie des EPA et des Organismes sous tutelle à la stratégie de leur secteur ; de responsabiliser réellement les responsables de programme afin d'en faire les véritables pilotes des crédits, des emplois et de la performance du programme ; d'opérationnaliser le cadre de pilotage de la performance avec la mise en place du contrôle de gestion et des outils de performance tels que la charte ministérielle, le protocole de gestion ; de développer les systèmes statistiques dans les Ministères pour permettre une bonne évaluation de la performance dans les différents programmes ministériels

Pour ce qui est de la budgétisation et de la gestion budgétaire, l'accent sera mis sur la promotion de la budgétisation par activité, ce qui devra conduire à la mise en place de la nomenclatures d'activités en fonctionnement comme en investissement au niveau de chaque administration ; le démarrage du chantier de la budgétisation des emplois tel que préconisé par la LRFE et les Directives CEMAC ; l'élargissement du périmètre de budgétisation des programmes en y intégrant la masse salariale, les charges communes, les comptes d'affectation spéciaux et certaines dépenses d'intervention ; la prise en compte de manière optimale de la pluri annualité avec la fiabilisation du CBMT et des CDMT, le découplage des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afin d'optimiser l'utilisation des crédits en fonction des aléas de la gestion ; l'amélioration du format du PPA, des projets de loi de finances et de loi de règlement ; de maîtriser les opérations de fin d'exercice notamment les procédures de clôture et l'usage des reports ; de développer la comptabilité budgétaire pour une réconciliation fiable des données avec la comptabilité générale.

Le Directeur Général de l'Economie a conclu son exposé en mettant à la disposition des membres du Comité des informations pertinentes, devant leur permettre de structurer les discussions avec les différentes administrations.

Le deuxième exposé présenté par monsieur SAMBA Antoine Félix, Directeur Général du Budget (DGB) au MINFI, portait sur « **l'opérationnalisation du contrôle de gestion, à la lumière des dispositions de la Circulaire du 06 juillet 2015 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement** ». Au cours de sa présentation, les membres du Comité ont pu cerner cette notion dans l'administration publique, ainsi que les modalités d'implémentation dans leurs différentes administrations.

Les travaux proprement dits du CIEP ont débuté le vendredi 07 août 2015, avec les communications des Chefs de départements ministériels ou leurs représentants. Ces communications ont été structurées autour des recommandations formulées lors de la session 2014 et des Pré-conférences budgétaires 2015, du bilan stratégique des Rapports Annuels de Performance (RAP) des années 2013 et 2014, de la cartographie des programmes du deuxième triennat 2016-2018. Chaque exposé a été ponctué d'échanges riches, denses et fructueux, précédé d'une note de lecture des cadres logiques de toutes les administrations, présentée par le Secrétariat Technique. Les travaux s'achevaient par une série de recommandations du Comité à l'endroit de l'administration concernée.

Le présent rapport produit à la haute appréciation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a pour but de mettre à sa disposition les éléments nécessaires lui permettant de donner les orientations à la mise en œuvre des politiques publiques.

Ce document comporte trois principales articulations :

- Echanges sur les éléments de la performance des administrations
- Aménagements des cartographies de performance des administrations ;
- Recommandations générales.

1

Échanges sur les éléments de performance des administrations

La présentation de chaque chef de département ministériel a donné lieu à des échanges. Ceux-ci ont été suivis par la formulation des recommandations spécifiques à l'endroit de chaque administration découlant des réflexions et contributions émises par le Comité sur les questions évoquées. L'essentiel de ces échanges est présenté ci-dessous.

SECTEUR SOUVERAINETÉ

Ministère des Relations Extérieures (MINREX)

La délégation du MINREX était conduite par le Chef de ce département ministériel, Pierre MOUKOKO MBONJO.

Les échanges avec le MINREX ont porté sur les conditions de la présence systématique des hommes d'affaire lors des voyages officiels ; les modalités d'obtention d'un visa pluriannuel pour les camerounais d'origine vivants à l'étranger, contre un minimum d'investissement ; la sécurité des camerounais à l'extérieur, et particulièrement le trafic des jeunes filles au Moyen Orient ; le développement et la réhabilitation des chancelleries et résidences des ambassadeurs, en vue de redorer l'image du Cameroun à l'extérieur.

A l'issue de ces échanges, le Comité leur a recommandé de poursuivre les efforts en cours, pour l'élargissement de la carte diplomatique aux nouveaux pays émergents à forte potentialité économique, notamment avec les pays tels que la Turquie, l'Inde, Dubaï, l'Argentine, la Corée du Sud, Cuba etc...

Ministère de la Justice (MINJUSTICE)

La délégation du Ministère de la Justice a été conduite par le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Laurent ESSO.

Au terme de sa présentation le MINJUSTICE a saisi l'occasion a lui offerte pour solliciter du Comité, une meilleure compréhension des principes de passation des marchés et de gestion des projets pluriannuels, plus spécifiquement le cas du projet de construction du complexe des services judiciaires dont l'exécution fait face à des difficultés d'ordre géotechnique. En outre, il a été relevé le problème de faible tension d'énergie électrique dans les juridictions, qui impacte négativement les efforts consenti pour améliorer l'informatisation et la qualité du service de la justice. Il a aussi été question au cours des échanges avec cette administration de la responsabilité de celle-ci face aux préjudices causés par les erreurs de jugement; l'amélioration des conditions de vie des détenus, et des risques de retenir l'option du recours optionnel au notaire lors de la création des entreprises pour une plus grande promotion de l'entreprenariat, l'absence des statistiques sur le nombre de magistrats par habitants, le nombre de tribunaux par habitants et le nombre de geôliers par prisonniers, ainsi que la nécessité de revoir la formation des magistrats pour aller vers les formations spécialisées pour faire face aux défis actuels.

En guise de recommandations, le comité invite cette administration à :

- Travailler dans une approche pluriannuelle à l'opérationnalisation des tribunaux administratifs;
- Programmer une concertation MINJUSTICE/MINFI/MINEPAT/MINMAP afin d'adresser convenablement la question de la pluri-annualité du projet de construction du complexe des services judiciaires;
- Travailler en étroite collaboration avec le MINEE, pour une meilleure prise en charge du problème de fourniture en électricité des juridictions dans le cadre du projet d'informatisation des services judiciaires;
- Renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des administrations publiques afin de garantir une meilleure défense des intérêts de l'Etat en justice.

Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat Henri EYEBE AYISSI, a présenté le Projet de Performance de son Administration.

Les échanges ont porté sur la nécessité, pour le CONSUPE, en collaboration avec les administrations concernée, de fédérer leurs efforts pour le renforcement des capacités des maires et des gestionnaires publics, en vue d'optimiser la gestion des crédits et la gouvernance des affaires publiques. Par ailleurs, la problématique de la disparité des grilles salariales du personnel détaché, des EPA et des membres des Conseils d'Administrations a été soulevée, ainsi que la délimitation des compétences du Conseil d'Administration et des organes exécutifs dans les EPA et Sociétés d'Etat, conformément à la loi régissant leur organisation et fonctionnement.

Le comité leur a recommandé de :

- S'impliquer dans les travaux de révision de la loi de 99, régissant les EPA et les Entreprises du secteur public, en vue de l'harmonisation des rémunérations aux dirigeants et membres des organes sociaux de ces entités;
- Poursuivre l'opération envisagée visant la sensibilisation et la formation des élus locaux aux enjeux de la protection et la sauvegarde de la fortune publique avant leur entrée en fonction;
- Prendre des mesures nécessaires, afin de préserver la confiance que les pays africains ont placée en le Cameroun en lui confiant le siège de l'INFOSAI.

SECTEUR DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)

L'équipe de la DGSN a été conduite par son Secrétaire Général, Victor NDOCKI.

Lors des échanges, les sujets abordés étaient relatifs aux mesures de sécurité à l'entrée des aéroports, notamment la facilitation de l'accès des accompagnateurs ; le renforcement des effectifs des policiers dans les services publics ; le respect de la déontologie professionnelle, pour préserver l'image de ce prestigieux corps ; la sécurisation de la carte nationale d'identité à travers le renforcement de la collaboration avec le MINATD et ELECAM ; le casernement des corps spécialisés de la police, pour une meilleure efficacité dans l'action.

Le Comité recommande à cette administration de :

- Envisager autant que faire se peut, le casernement des forces de police sur le territoire national, pour améliorer leur efficacité opérationnelle compte tenu des enjeux sécuritaires qui interpellent le pays en ce moment ;
- Finaliser sa chaîne de responsabilité, conformément à la Circulaire du Premier Ministre Chef du Gouvernement en matière de contrôle de gestion.

Ministère de la Défense (MINDEF)

La Délégation du MINDEF a été conduite par son Secrétaire Général, Hamadou VINDJEDOU. Sa présentation n'a donné lieu à aucun échange, en raison du contexte sécuritaire de l'heure. Toutefois, le CIEP invite les équipes techniques du MINDEF à se rapprocher du Secrétariat technique pour l'affinement de son cadre logique. Il lui a été également recommandé de poursuivre le processus de finalisation pour l'opérationnalisation du contrôle de gestion, conformément à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

SECTEUR ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE

Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)

La délégation était conduite par Madame YOUSOUF ADJIDJA Alim, Ministre de l'Éducation de Base.

Après sa présentation, les échanges ont porté sur la nécessité des statistiques sur le nombre d'enfants des sections francophones et anglophones ayant obtenu le CEP ; la corrélation entre la création des établissements et le développement des infrastructures scolaires notamment en ce qui concerne les aires de jeu.

A l'issue des différentes interventions, le Comité leur a demandé de:

- Envisager la possibilité de mettre deux indicateurs sur le programme 197 « Universalisation du cycle primaire », pour permettre mieux rendre compte des deux dimensions de l'objectif que sont, l'accès et l'achèvement des cycles de formation ;
- Faire valider le document de politique nationale d'alphabétisation et densifier le programme sur l'alphabétisation ;
- Mettre en relief le rythme de création des écoles et celui de la construction des infrastructures nécessaires au fonctionnement de ces dernières ;
- Mettre en conformité la chaîne de responsabilités avec les dispositions de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur le contrôle de gestion.

Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)

La présentation des éléments de performance de ce Département ministériel a été faite par le Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Secondaires, Paul Gérard POUGOUE.

Au terme de la présentation, Les échanges avec cette administration ont porté sur la nouvelle cartographie proposée et la disponibilité des données permettant de mesurer le ratio établissement/élèves, ainsi que les contraintes liées à la non application de l'instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement portant sur l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des écoles, dans l'optique de réduire les coûts y relatifs.

A l'issue de ces échanges, le Comité a été favorable à l'option de trois nouveaux programmes bâtis sur les principales problématiques du sous-secteur Enseignement Secondaire. Il instruit le Secrétariat Technique d'intégrer cette proposition dans la cartographie des programmes à soumettre au Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour validation. Il leur recommande par ailleurs de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour circonscrire les programmes, objectifs et indicateurs associés au sous-secteur de l'Enseignement Secondaire.
- Mettre en relief la dynamique de création des établissements publics secondaires avec l'offre d'enseignement et les infrastructures scolaires associées.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)

Les éléments de performance de cette Administration ont été présentés par son Ministre, Jacques FAME NDONGO.

Outre les préoccupations relatives au cadre logique, les échanges ont porté sur la systématisation du classement des Universités camerounaises, afin de promouvoir l'excellence universitaire au niveau national, régional et même mondial, ainsi qu'à la nécessité de mettre en place des formations adaptées aux zones agro écologique pour s'arrimer au DSCE.

Le comité, au terme des échanges leur a demandé d'affiner le cadre logique, notamment les objectifs et indicateurs des programmes et des actions.

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)

La délégation du MINRESI était conduite par son Secrétaire Général, Rebecca EBELLE ETAME, qui a présenté les programmes de ce département ministériel.

Au cours des échanges, les problématiques de la vulgarisation des résultats de la recherche, du suivi des travaux de recherche primés dans le cadre des JERSIC, et de statut des chercheurs ont été abordées.

A l'issue des différentes interventions, il a été recommandé au MINRESI de :

- Travailler à l'arrimage des interventions des structures sous-tutelles dans la mise en œuvre des programmes ministériels ;
- Poursuivre les efforts engagés pour faire aboutir le statut spécial des chercheurs ;
- Renforcer la collaboration avec les Administrations concernées, pour une meilleure cohérence de l'action gouvernementale dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

SECTEUR COMMUNICATION, CULTURE, LOISIRS ET SPORT

Ministère des Arts et de la Culture (MINAC)

La délégation du MINAC était conduite par Ama TUTU MUNA, Ministre des Arts et de la Culture.

Au terme de sa présentation, les échanges ont porté sur la gestion des archives du Cameroun, et les difficultés liées à la réouverture des salles de Cinéma dans les grandes métropoles. Par ailleurs, le Comité a relevé l'inadéquation entre les ressources budgétaires et le souci de mettre en œuvre une véritable politique des arts et de la culture au Cameroun.

Le Comité leur a recommandé de :

- Densifier le partenariat Public-Privé d'une part et le partenariat avec les Collectivités Territoriales Décentralisées d'autre part, pour la valorisation des potentialités culturelles de notre pays ;
- Travailler en étroite collaboration avec le MINFI et le MINEPAT en vue de la normalisation de la chaîne de responsabilité conformément aux dispositions de la circulaire du PM, Chef du Gouvernement sur le Contrôle de Gestion.

Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MINSEP)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Adoum GAROUA, a présenté les éléments de performance de son administration.

Lors des échanges, il a été interpellé sur la gestion prévisionnelle des effectifs des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) pour le triennat, notamment la mise en place d'un plan de recrutement du personnel en adéquation avec la soutenabilité financière. La question des CAN 2016 et 2019 a également été soulevée. A cet effet, le Comité a fait remarquer que le bilan technique de cette administration ne renseigne pas à suffisance sur les activités contribuant à la réussite de ces événements, tant d'un point de vue organisationnel que sportif, de même que sur les sources de financement.

A l'issue de ces échanges, les recommandations suivantes leur ont été formulées :

- Travailler avec le Secrétariat Technique pour affiner les indicateurs des programmes afin d'améliorer leur lisibilité et leur opérationnalité, dans l'évaluation de la performance réalisée par cette administration ;
- Améliorer la description des programmes opérationnels pour suffisamment mettre en perspective les grands projets prévus dans ce secteur, notamment les CAN 2016 et 2019 ;
- Travailler en collaboration avec le MINFI, le MINEPAT et le COMIPCAN, pour adresser la question du financement de ces CAN dans la finalisation de son Projet de Performance ;
- Renforcer la collaboration avec les autres Départements ministériels qui interagissent avec le MINSEP, notamment le MINEDUB, le MINESEC et le MINESUP, afin d'assurer une meilleure articulation entre l'offre et la demande d'enseignants d'EPS et d'autres encadreurs sportifs ;
- Poursuivre les efforts engagés pour l'opérationnalisation du contrôle de gestion dans le respect du format arrêté dans la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)

Les éléments de synthèse stratégique de cette Administration ont été présentés par BELLO BOUBA Maigari, Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs.

A l'issue de la présentation du MINTOUL, les échanges étaient relatifs aux mesures prises en vue d'améliorer la culture touristique auprès des chauffeurs de taxi, dans la perspective de la préparation des CAN à venir, la promotion de l'agro-tourisme, la réhabilitation de l'hôtel historique de Dschang. Le Comité a également relevé l'absence de lisibilité sur l'accompagnement des communes en vue de promouvoir le tourisme local, ainsi que le parallèle à faire entre le nombre de sites touristiques aménagés et les capacités d'accueil.

Au terme de ces échanges, il leur a été demandé de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour réajuster le cadre logique de ce département ministériel (Programmes, Actions, Indicateurs), conformément aux orientations prédéfinies pour le triennat 2016-2018 ;
- Renforcer la collaboration avec le MINREX, la DGSN, le MINATD, le MINDEF et la DGRE pour renforcer la sécurité dans les sites touristiques.

Ministère de la Communication (MINCOM)

La délégation du MINCOM était conduite par Issa TCHIROMA BAKARY, Ministre de la Communication.

Les échanges avec cette Administration ont porté sur l'opportunité de la création d'un Compte d'Affectation Spéciale pour subventionner la presse privée ; la définition du cadre juridique pour la création de la presse écrite ; le passage de l'analogie au numérique et son impact sur les problèmes de zones d'ombre, ainsi que le renforcement des pouvoirs du Conseil National de la Communication. Le MINCOM a par ailleurs été questionné sur sa stratégie de communication en temps de guerre, l'idée étant de filtrer les informations qui sont diffusées, en vue de protéger les stratégies de défense nationale.

A l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit du MINCOM :

- En attendant l'aboutissement de la stratégie du secteur social, explorer avec le Secrétariat Technique la possibilité offerte aux Administrations de pouvoir recourir jusqu'à trois indicateurs par programme, au cours du second triennat. Cette ouverture pourra permettre au MINCOM de prendre en charge les préoccupations qui auraient pu nécessiter la création de nouveaux programmes opérationnels ;
- Finaliser la chaîne des responsabilités en prenant en compte les dispositions de la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur le contrôle de gestion
- Poursuivre les efforts engagés pour la redynamisation de l'Imprimerie Nationale.

Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC)

Le Ministre BIDOUNG MPKATT s'est chargé de la présentation des éléments programmatiques de son département ministériel.

L'essentiel des échanges avec le MINJEC a porté sur les améliorations à apporter à son cadre logique. Dans cette optique, cette administration a été interpellée sur la nécessité de mettre en œuvre un programme relatif à la promotion de l'éducation civique. Aussi, le Comité a relevé que le bilan technique ne renseigne pas suffisamment sur la performance du MINJEC et la stratégie mise en place pour une sensibilisation plus accrue des jeunes sur les questions de civisme.

A l'issue de ces échanges, le Comité leur a demandé de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour améliorer le cadre logique à l'effet de regrouper les interventions entre l'éducation civique d'une part, et la promotion socio-économique, d'autre part ;
- Travailler à l'affinement des indicateurs pour traduire au mieux les préoccupations des populations conformément aux missions de ce département ministériel ;
- Renforcer la collaboration avec les autres départements ministériels, notamment le MINEFOP et le MINADER, pour une meilleure prise en charge des interactions avec ces Administrations par rapport aux projets mis en place pour les jeunes ;
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes techniques du MINFI et du MINEPAT pour l'opérationnalisation du contrôle de gestion conformément à la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement du 06/07/2015.

SECTEUR SANTE

Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)

La délégation du Ministère de la Santé publique a été conduite par André MAMA FOUA, Chef de ce département ministériel.

Il a été question, pour l'essentiel des échanges, d'une plus grande implication des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la gestion des Centres de Santé Intégré (CSI), en vue de palier au problème de manque de personnel moins qualifié, du couplage systématique de la création d'un CSI à un paquet minimum d'équipement et de la gratuité de l'accouchement. Par ailleurs, il s'est agi de mettre sur pied un Fonds National de Vaccination, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs. De même, la préoccupation relative à la fidélisation des médecins de l'arrière-pays, à travers la mise à disposition des résidences d'astreinte pour les jeunes médecins sortis de l'école et affectés dans les zones rurales, a été abordée. En outre, il a été observé la nécessité de renforcer la collaboration entre le MINSANTE et le MINTSS, afin de mettre en place une réelle couverture maladie.

A l'endroit du MINSANTE, le Comité recommande de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour la finalisation de son cadre logique;
- Prioriser la budgétisation des fonds de contrepartie des projets à financement conjoint, notamment ceux avec le FONDS MONDIAL et GAVI-ALLIANCE, en vue d'assurer le respect des engagements du Cameroun dans ce secteur;

- Engager la réflexion avec le MINFOPRA, pour la mise en place des recrutements par poste de travail et par localité, afin d'adresser la question de la fidélisation des personnels de la santé dans leur poste d'affectation;
- Accélérer les travaux en cours pour la mise en place de la couverture sanitaire universelle;
- Proposer au Gouvernement, une réflexion sur la vaccination obligatoire des enfants pour améliorer le taux de couverture vaccinale;
- Finaliser la chaîne de responsabilité conformément aux principes de la réforme et aux dispositions de la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

SECTEUR AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)

La délégation du MINPROFF était conduite par Marie Thérèse ABENA ONDOA née OBAMA, Chef de ce département ministériel

Au terme de la présentation du MINPROFF, les échanges ont porté sur les dispositions prises pour parer au manque de personnel constaté dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille, structures opérationnelles de mise en œuvre des programmes de ce département ministériel. Il s'est aussi agi de l'encadrement des familles déplacées du fait de l'insécurité dans les régions de l'Est et de l'Extrême Nord, de la disponibilité des statistiques pour déterminer les baselines du programme portant sur le genre. Par ailleurs, le Comité a interpellé le MINEPAT et le MINFI à revoir l'enveloppe budgétaire allouée au MINPROFF pour une meilleure prise en charge des actions du genre.

En termes de recommandations, le Comité invite le MINPROFF à:

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour l'amélioration des indicateurs des programmes et actions ;
- Créer des Comités genre au sein des administrations et assurer leur mise en réseau pour une plus grande visibilité afin de permettre la diffusion de la bonne pratique en matière de genre ;
- Identifier des points focaux au niveau des Communes pour parer au manque de personnel constaté dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille et assurer la mise en réseau de ces derniers ;

- Opérationnaliser le contrôle de gestion conformément à la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS)

La délégation du MINTSS était conduite par Grégoire OWONA, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale.

En sus des préoccupations sur le cadre logique, les échanges avec le MINTSS ont tourné autour de l'opérationnalisation et la révision du statut de l'Observatoire National du Travail, la couverture du risque maladie dont la cible de l'action y relative semble peu ambitieuse.

Au terme de ces échanges, les recommandations ci- après ont été formulées à l'endroit du MINTSS :

- Se rapprocher du secrétariat technique pour la mise en place des indicateurs intermédiaires à côté de ceux qui sont utilisés par le BIT, afin de permettre au MINTSS de pouvoir mesurer l'évolution de ses performances d'année en année ;
- Finaliser la révision du cadre juridique de l'Observatoire National du Travail (ONT), afin de permettre un meilleur déploiement de cette structure capitale dans la maîtrise des problématiques ;
- Compléter la désignation de responsables de la chaîne des résultats pour se conformer à la circulaire du Premier Ministre, chef du Gouvernement sur le contrôle de gestion.

Ministère des Affaires Sociales (MINAS)

La délégation du MINAS était conduite par Catherine BAKANG MBOCK, Ministre des Affaires Sociales.

Les échanges avec le MINAS ont porté sur l'état de mise en œuvre des projets relatifs à la Maison des Ages et le Centre National des Handicapés de Maroua, la question de l'émancipation des peuples autochtones, ainsi que les dispositions prises en vue d'éviter l'enrôlement des enfants de la rue par la secte Boko Haram.

Au terme de ces échanges, les recommandations suivantes leur ont été formulées :

- Les équipes techniques du MINAS sont invitées à se rapprocher du Secrétariat Technique en vue de l'affinement du cadre logique ;

- Le MINAS devra prendre des mesures nécessaires pour l'opérationnalisation du Centre National des Handicapés de Maroua ;
- Le MINAS devra renforcer la collaboration avec le MINJEC et le MINEFOP, pour adresser les questions des enfants et adultes de la rue d'une part, et avec le MINHDU et le MINTP, pour la prise en compte de la mobilité des handicapés dans les constructions des édifices publiques, d'autre part.
- Le Comité invite les responsables du MINAS à se conformer aux exigences de la Circulaire du Premier Ministre, chef du Gouvernement, sur la chaîne de responsabilité, ainsi qu'aux dispositions de celle sur le contrôle de gestion.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)

La délégation du MINEFOP était conduite par Zacharie PEREVET, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Les échanges avec le MINEFOP ont tourné autour de la question de la prise en compte de la main d'œuvre locale dans les projets à financement conjoint avec la Chine, la nécessité de former la main d'œuvre dans le domaine minier afin qu'elle puisse être captée dans les grands projets y afférents. Par ailleurs, il a été question de la mise en cohérence de l'Agence de la promotion de l'emploi en cours de création, avec le PIASI et le FNE, afin de mieux adresser les questions de l'emploi.

A l'issue de ces échanges, le Comité leur a formulé des recommandations dont la teneur suit :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour procéder à l'affinement des indicateurs des programmes et d'actions ;
- Etendre la formation professionnelle à l'ensemble des besoins actuels et futurs, dans le cadre de la mise en œuvre des grands projets, notamment dans le domaine minier ;
- Poursuivre les efforts engagés pour améliorer le niveau de prise en compte de la main d'œuvre locale dans les grands projets, notamment ceux financés conjointement avec la Chine.

SECTEUR INFRASTRUCTURES

Ministère des Travaux Publics (MINTP)

Le Ministre des Travaux Publics, Patrice AMBA SALLA, a conduit la présentation du Projet de Performance de son département ministériel.

Les échanges avec le MINTP ont porté sur le plan de construction de la boucle de l'autoroute Yaoundé-Douala-Bafoussam, la faible budgétisation des fonds de contrepartie pour les projets à financements extérieurs, qui affecte leur réalisation. Aussi, les problématiques relatives à la privatisation des autoroutes, à l'entretien des routes rurales en latérite, au non-respect des termes de contrats sur la construction des routes (exemple la route d'Ayos-Bonis), ont été soulevées.

A l'endroit du MINTP, le Comité recommande de :

- Proposer au Gouvernement les modalités de mise en place d'un dispositif de production à l'échelon national, des agrégats de bitumage à l'effet de diminuer le coût moyen au km des prestations routières ;
- Travailler en étroite collaboration avec le MINFI, MINEPAT, et MINMAP, pour une meilleure internalisation de la technique des AE et CP, pour adresser les questions de pluri annualité et de saisonnalité des projets routiers ;
- Entreprendre les études relatives à la finalisation du projet de création d'une société de construction des autoroutes ;
- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour affiner le cadre logique, afin d'y intégrer les ajustements proposés par le Comité.

Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF)

Madame Jacqueline KOUNG A BESSIKE, Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, a conduit la délégation de son département ministériel.

Au terme de sa présentation, les échanges ont porté sur la gestion des indemnités lors de la réalisation des grands projets, notamment la possibilité de créer un Compte d'Affectation Spécial ou un Fonds d'indemnisation. De même, l'hypothèse d'un taux forfaitaire pour ces indemnités a été envisagée.

A l'endroit du MINDCAF, il a été recommandé de :

- Travailler avec le MINFI/MINEPAT et les Administrations sectorielles, afin que toutes les activités de maintenance et de réhabilitation des édifices publics soient inscrites au chapitre du MINDCAF, conformément aux Directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Procéder à l'actualisation des textes régissant la grille des indemnités pour cause d'utilité publique ;
- S'impliquer dans les projets de construction des infrastructures dans le cadre des études environnementales.

Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)

Jean Claude MBWENTCHOU, Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, a personnellement présenté les éléments de performance de son Administration.

Au terme de sa présentation, les échanges ont porté sur la copropriété dans les logements sociaux, notamment la prise en compte du volet juridique dans le guide de copropriété en cours d'élaboration. Il a aussi été question de définir un plan communautaire d'urbanisation, afin de mieux accompagner les Communes vers le développement urbain. Dans la perspective des CAN à venir, les questions sur la construction des voies d'accès aux stades de football, notamment celui de Limbé, ont largement été débattues.

A l'endroit du MINHDU, le Comité a recommandé de :

- Poursuivre le travail en collaboration avec le secrétariat technique pour affiner le cadre logique, en vue d'intégrer les ajustements proposés par le Comité;
- Renforcer le cadre réglementaire existant pour restaurer le MINHDU dans son rôle d'architecte et d'aménageur de l'Etat, en vue d'harmoniser les interventions publiques en matière d'occupation des sols en général, et l'aménagement en particulier.

Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL)

Le Chef de ce département ministériel, Pierre BIYITI BI ESSAM, a présenté l'exposé qui a conduit aux échanges avec les membres du Comité.

Au cours desdits échanges, les préoccupations ont tourné autour de la régulation du réseau postal, de la place des PME nationales dans les secteurs des postes et télécommunications, ainsi que l'installation des télé-centres communautaires en vue d'améliorer le taux de bancarisation dans les zones rurales. Le Comité a par ailleurs relevé que l'aspect genre n'est pas respecté dans la chaîne de responsabilité de cette Administration.

Le CIEP recommande au MINPOSTEL de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique, pour affiner le cadre logique de cette Administration dans le respect des principes arrêtés pour le triennat 2016-2018;
- Poursuivre les efforts de redynamisation de la CAMPOST en densifiant l'offre de service public postal et faciliter la bancarisation de l'arrière-pays;
- Réactualiser sa chaîne de responsabilité, afin de la mettre en conformité avec les principes de la réforme et les dispositions de la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en matière de contrôle de gestion.

Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE)

La présentation du Projet de Performance du MINEE a été faite par MANAOUDA Malachie, Secrétaire Général de ce département ministériel.

A l'issue de cette présentation, les échanges ont porté sur la création de véritables points d'adduction en eau potable dans les villages (à l'exemple de l'ex scan-water), ainsi que le recensement des besoins en eau potable dans tous les Départements, en vue de résoudre définitivement ce problème. La qualité des poteaux électriques en bois, la disponibilité d'une carte nationale du réseau électrique national; le monopole de production et de distribution de l'énergie. Aussi, il a été envisagé au MINEE de mener des enquêtes statistiques sur le nombre de forages par habitant; de dégager sa responsabilité dans la gestion de l'eau sur l'étendue du territoire aussi bien l'eau potable que l'eau des barrages; de faire le couplage systématique de la création d'une route à la création automatique d'une ligne d'électricité le long de cette route; de dissocier des besoins en eau de la population à ceux en électricité et de donner le fondement stratégique qui empêche l'Etat de mettre ENEO sous sa tutelle technique.

A l'endroit du MINEE, il a été recommandé de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour améliorer le cadre logique;
- Mener la réflexion en matière d'accès à l'eau potable, afin de privilégier les adductions d'eau pour garantir la maintenance des infrastructures ;
- Dans le même ordre d'idées, mettre à profit la libéralisation du secteur de l'électricité pour envisager la sortie progressive du poteau-bois comme mode de transport de l'électricité

Ministère des Transports (MINT)

Les éléments de performance de cette Administration ont été présentés par, Jean Pierre SOH, Secrétaire Général.

Lors des échanges, il a été question des mesures prises en vue de la réhabilitation des aéroports secondaires, dans la perspective des CAN 2016 et 2019. Dans cette optique, le Comité a interpellé le MINT sur la nécessité à prendre des mesures en vue d'ériger l'aéroport de Ngaoundéré au statut d'aéroport international. Il a également relevé l'absence, dans le Projet de Performance, d'activités relatives à la construction des infrastructures ferroviaires, notamment le projet de construction du chemin de fer MBALAM-KRIBI. Il s'est aussi agi de la mise en fonction du port en eau profonde de KRIBI, eu égard au problème d'engorgement que connaît le port de Douala, ainsi que des contraintes liées au fonctionnement optimal des structures sous tutelle, notamment Camair-Co. KRIBI, eu égard au problème d'engorgement que connaît le port de Douala, ainsi que des contraintes liées au fonctionnement optimal des structures sous tutelle, notamment Camair-Co.

A l'issue de l'examen du nouveau cadre logique proposé, le CIEP est favorable à la création d'un troisième programme opérationnel dédié au développement et réhabilitation du réseau météorologique. Il instruit le secrétariat technique de l'intégrer dans la cartographie générale à soumettre à la validation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les recommandations ci-après ont par ailleurs été formulées à l'endroit du MINT :

- Travailler en collaboration avec le Secrétariat Technique pour affiner le cadre logique, en y intégrant les ajustements proposés par le comité ;
- Accélérer les études sur le développement du transport urbain dans les grandes villes, notamment celles concernées par les CAN 2016 et 2019 ;
- Actualiser la chaîne des responsabilités conformément aux instructions du Premier Ministre, Chef du gouvernement sur le Comité de gestion.

SECTEUR PRODUCTION ET COMMERCE

Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)

La délégation du MINCOMMERCE était conduite par madame KOA née ALIMA BEYALA Jacqueline, Inspecteur Général dans cette administration.

Les échanges ont porté sur l'évaluation de l'action de la MIRAP, l'objectif étant de revenir aux missions originelles de cette structure, la promotion de la consommation du cacao auprès des jeunes, à travers la tenue du FESTICACAO dans les lieux susceptibles de recevoir toutes les couches sociales, l'absence des produits locaux dans les supermarchés, ainsi que les actions menées en vue de réguler les prix sur le marché interne.

Les recommandations suivantes leur ont été formulées :

- Intensifier les actions de promotion de la consommation des produits locaux. Dans cette perspective, il souligne la nécessité de recentrer les interventions de la MIRAP sur ses missions originelles ;
- Finaliser le cadre logique de cette Administration en prenant en compte les ajustements arrêtés par le Comité ;
- Mettre en norme la chaîne des responsabilités de cette Administration, conformément à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur le contrôle de gestion.

Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)

La présentation du MINMIDT a été faite par son Secrétaire Général, Edouard EBAH ABADA.

Au terme de sa présentation, les échanges ont porté sur l'augmentation de la productivité du ciment camerounais afin de réduire les quantités importées, notamment la possibilité de produire la matière première (le clinker) nécessaire à sa fabrication au niveau local. De même, ont été débattues les préoccupations relatives aux interactions avec le MINEDUB et MINESEC, MINSUP dans le domaine de la formation, ainsi que les précautions prises par ce département ministériel pour éviter la pollution industrielle.

A l'endroit du MINMIDT, il a été recommandé de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour procéder aux ajustements nécessaires sur le cadre logique, conformément aux orientations arrêtées pour le second triennat 2016-2018;
- Accélérer les travaux en cours pour la validation et l'opérationnalisation du Plan Directeur d'Industrialisation.
- Mettre l'accent au cours du triennat, pour l'opérationnalisation des grands projets identifiés dans ce sous-secteur à savoir : le projet d'exploitation du fer de Mballam et de Kribi, le projet technopole agro-industriel et le projet de transformation du cacao.

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)

La délégation du MINPMEESA était conduite par Laurent Serge ETOUNDI NGOA, Chef de ce département ministériel.

Suite à sa présentation, les échanges ont porté, sur le mode de financement et de gestion des villages artisanaux, la maîtrise des flux des marchandises au niveau des frontières, ainsi que la problématique de la compétitivité des PME.

S'agissant du nouveau cadre logique proposé, Le CIEP est favorable à la modification apportée ramenant ses programmes opérationnels de 3 à 2, dont l'un porte sur la PME et l'autre sur l'Economie Sociale et l'artisanat. Il instruit le Secrétariat Technique d'intégrer cette modification dans la cartographie moyennant des ajustements sur ses indicateurs, notamment l'intégration d'un troisième indicateur sur le Programme, 1 mesurant le chiffre d'affaires des entreprises mises à niveau pour capter la compétitivité de ces dernières.

Il leur a aussi été demandé de mettre l'accent au cours du prochain triennat sur certains projets structurants de cette Administration à savoir, la construction et la mise en exploitation des villages artisanaux, l'accompagnement des incubateurs d'entreprises dans les universités et grandes écoles publiques, le projet d'appui au secteur privé, ainsi que l'intensification des interventions de l'Agence des PME.

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)

Les éléments de performance de cette Administration ont été présentés par le Secrétaire Général, Jean Claude EKO'O AKOUAFANE.

Au cours des échanges, il a été principalement question des politiques envisagée par le MINADER pour juguler le déficit d'encadreurs au niveau des postes agricoles, de l'accompagnement des femmes rurales en matière agricole, des causes de régression du cacao camerounais au plan international, de la question du recensement agricole, ainsi que de la répartition géographiques des projets agricoles dans les différentes régions.

Le Comité recommande au MINADER de :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique en vue de l'affinement du cadre logique, conformément aux orientations données dans le cadre du triennat 2016-2018;
- Renforcer la collaboration avec le MINFOPRA et le MINESUP pour mettre l'accent sur le recrutement des cadres techniques, afin d'améliorer le taux d'encadrement dans le sous-secteur agriculture et développement rural ;
- Accélérer, en collaboration avec le MINEPIA et les autres parties prenantes, la mise en œuvre du recensement général de l'agriculture et de l'élevage.

Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).

La présentation du projet de performance de cette administration a été faite par le Ministre TAIGA.

Au terme de celle-ci, les échanges ont porté sur les interactions avec certaines Administrations telles que le MINEE pour la construction des forages qui alimentent les abreuvoirs, le MINADER pour la disponibilité des données du recensement agricole, et le MINPMESA en ce qui concerne la production laitière.

A l'issue de ces échanges, les recommandations suivantes leur ont été formulées :

- Se rapprocher du Secrétariat Technique pour affiner les indicateurs affichés dans les programmes et actions de Projet de Performance de cette Administration ;

- Travailler en collaboration avec le MINADER et autres parties prenantes, pour l'accélération du processus de mise en œuvre du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage, avec l'implication des partenaires techniques et financiers
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes techniques du MINFI et du MINEPAT pour l'opérationnalisation du contrôle de gestion, conformément à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement du 06/07/2015.

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

La délégation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable était conduite par Pierre HELE, Chef de ce département ministériel.

Il a été question, lors des échanges du respect et de l'évaluation des effets de la mesure d'interdiction des emballages plastiques non biodégradables, prise par le MINEPDED, de la gestion des réserves d'oxygène par les responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que la prise en compte du genre dans la désignation des responsables de la chaîne de responsabilité.

En guise de recommandations :

- Le Comité invite les équipes techniques du MINEPDED se rapprocher du Secrétariat Technique pour affiner la formulation des programmes, actions, indicateurs et cibles affichés dans le cadre logique de cette Administration ;
- Le Comité demande également aux responsables du MINEPDED, d'impliquer davantage les Collectivités Territoriales Décentralisées dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'environnement et au développement durable ;
- Le Comité invite les responsables du MINEPDED à se conformer à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour la mise en place du Contrôle de gestion dans cette Administration.

Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)

La délégation du MINFOF était conduite par NGOLE Philip NGWESE, Ministre de la Forêt et de la Faune.

Pour l'essentiel, le MINFOF a été interpellé sur son interaction avec le MINEPDED, notamment en ce qui concerne le mouvement du personnel entre ces deux Ministères.

Aucune recommandation d'ordre spécifique n'a été formulée à l'endroit de ce ministère.

SECTEUR ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)

La délégation du MINATD était conduite par le Secrétaire Général, Pierre ESSOMBA.

Lors des échanges, il a été question de redéfinir la nomenclature budgétaire des Communes, pour s'arrimer aux exigences du budget programme d'une part, et de densifier les domaines de compétence des Maires, d'autre part. Il s'est aussi agi de définir des uniformes propres aux Chefs traditionnels, de renforcer le rôle des CTD, en vue d'impulser le développement local et de constituer un fichier des propriétaires des divers types d'armes. En outre, la préoccupation relative à l'obligation des Administrations et Communes de renvoyer leurs comptes de gestion à la Chambre des Comptes, a été abordée.

Il a été recommandé au MINATD de :

- Poursuivre le travail pour affiner le cadre logique de cette Administration dans ses aspects relatifs aux indicateurs, aux valeurs de référence et aux valeurs cibles;
- Poursuivre les travaux engagés avec le MINFOPRA pour la mise en place d'une fonction publique locale, afin de consolider la décentralisation;
- Accélérer les travaux en cours pour l'aboutissement de la Stratégie Nationale de la décentralisation, document portant cadre de référence, définissant l'ensemble des actions et acteurs concourant à la mise en œuvre harmonieuse de la décentralisation;
- Rendre obligatoire la transmission des comptes de gestion des communes à la Chambre de Comptes Administratifs, afin d'améliorer la rédaction des comptes de gestion des collectivités auditées par juridiction des comptes;
- Etablir une synergie d'audits entre les structures de juridiction et de contrôle du MINATD, la Chambre des Comptes, le Contrôle Supérieur de l'Etat et le MINFI;
- Mettre en conformité la chaîne de responsabilité du MINATD avec les exigences de la réforme et les structures du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur le contrôle de gestion.

Ministère des Marchés Publics (MINMAP)

Le Ministre des Marchés Publics, ABBA SADOU, s'est chargé de présenter les éléments de performance de son administration.

Les échanges ont porté sur la répartition déséquilibrée du personnel entre les programmes, les mesures visant à réduire la durée de contractualisation des marchés, en

vue de d'éliminer les goulots d'étranglement dans la procédure, le renforcement de la communication des activités de ce secteur dans l'arrière-pays, la nécessité de mettre en annexe des marchés, les numéros verts, les DAO et autres mécanismes de marchés, pour un recours éventuel en cas de dénonciation. Il s'est aussi agi des mesures visant à garantir un emploi décent aux employés des entreprises adjudicataires des marchés publics. Par ailleurs, les questions de formation et de qualification du personnel du MINMAP, au regard des exigences des procédures de passation des marchés, ont été soulevées. Dans le même ordre d'idée, le Comité a questionné le MINMAP sur sa collaboration avec le MINHDU et le MINTP, en leur qualité respective d'architecte et d'ingénieur de l'Etat.

A l'issue de ces échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les équipes techniques du MINMAP devront se rapprocher du Secrétariat Technique pour améliorer le cadre logique de cette Administration et y intégrer les ajustements proposés par le Comité;
- Le MINMAP devra poursuivre la vulgarisation de la réforme et identifier le renforcement des capacités des maîtres d'ouvrage, pour une meilleure appropriation des nouvelles évolutions en matière de passation des marchés publics;
- Introduire l'informatisation du système de passation des marchés, afin d'automatiser les aspects liés à la gestion des marchés publics ;
- Finaliser et formaliser la chaine de responsabilité aux principes de la réforme et aux dispositions de la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur le contrôle de gestion.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA)

Le Chef de ce département ministériel, Michel Ange ANGOUING a présenté les éléments de performance de cette administration.

Les échanges ont porté sur sa collaboration avec le MINATD, en vue de rendre effective la fonction publique locale. De même, en ce qui concerne les arriérés de loyer de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP), il a été suggéré d'envisager l'acquisition d'un campus pour cet Institut. En outre, les préoccupations sur l'harmonisation de la gestion de carrière des agents publics, y compris dans les CTD, l'âge de départ à la retraite pour les fonctionnaires autres que les magistrats et les enseignants, la fidélisation des fonctionnaires dans l'arrière-pays, ainsi que le recrutement du personnel au niveau régional ont été soulevées.

Au terme des échanges, le Comité a recommandé au MINFOPRA de:

- Se rapprocher du Secrétariat Technique, pour affiner le cadre logique de cette administration et y intégrer les ajustements proposés par le Comité;

- Poursuivre les travaux engagés avec le MINATD, pour la mise en place d'une fonction publique locale afin de consolider la décentralisation ;
- Finaliser sa chaîne de responsabilité, conformément aux principes de la réforme et les dispositions de la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en matière de contrôle de gestion.

Ministère des Finances (MINFI)

Les éléments de performance de cette administration ont été présentés par le Secrétaire Général, Urbain Noel EBAN MVE.

Les échanges ont essentiellement porté sur la disponibilité de l'évaluation de la mise en œuvre du budget programme, aussi bien par rapport avec la gestion budgétaire, que sur les bénéficiaires

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

La délégation du MINEPAT était conduite par Emmanuel NGANOU DJOUMESSI, Chef de ce département ministériel.

Les préoccupations essentielles ont concerné la création d'un Fonds d'étude devant servir à porter à maturité les projets d'investissement. Les questions relatives à la validation des stratégies sectorielles et les retards dans la mobilisation des ressources financières pour les projets d'investissement, ont également été évoquées. En outre, il s'est agi de transférer au niveau des budgets des différents Ministères la prise en charge en taxes et droits de douane des projets à financement extérieur.

Le Comité recommande au MINEPAT de :

- Finaliser, son cadre logique en y intégrant les compléments proposés par le Comité ;
- Proposer au Gouvernement une réflexion sur la mise en place d'un Fonds d'études pour adresser la question de la maturité des projets à inscrire au budget d'investissement public ;
- Soumettre les stratégies sectorielles finalisées à la validation du Gouvernement pour renforcer la cohérence et les interactions entre programmes des administrations afin d'améliorer leur efficacité et contribution dans la mise en œuvre du DSCE ;
- Poursuivre les efforts en vue de d'opérationnaliser le Conseil National de l'aménagement du territoire prévu par la loi sur l'aménagement du territoire afin de renforcer la concertation entre parties prenantes dans l'occupation de l'espace national.

2

Aménagements des cartographies de performance des administrations

En prélude au passage au prochain cycle triennal 2016-2018, l'une des options du gouvernement donnée aux Administrations sur le plan de la performance est la possibilité de faire évoluer les cadres logiques des ministères en définissant trois indicateurs au maximum au niveau des programmes. En effet, dans l'optique d'adresser les manquements observés dans la cartographie des programmes lors du précédent triennat, il s'est avéré opportun de revenir sur le cadre logique, afin d'améliorer la qualité des indicateurs en termes de lisibilité, de mesurabilité et d'opérationnalité.

Les changements les plus significatifs au niveau des programmes sont les suivants:

- Les Ministères des Transports (MINT) et celui de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) passent de trois à quatre programmes;
- Le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) propose une refonte complète de la cartographie de ses programmes, tout en maintenant le nombre à quatre (04).
- Le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) et le Ministère des petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEEESA) ramènent le nombre de leurs programmes de quatre à deux et de quatre à trois respectivement.

En outre, les réaménagements effectués par toutes les Administrations sur leur cadre logique portant sur les objectifs et indicateurs des programmes ou actions, les libellés ou le nombre d'actions, sont présentés ainsi qu'il suit :

SECTEUR SOUVERAINETÉ

Ministère des Relations Extérieures (MINREX)

Le MINREX reconduit ses 04 programmes pour le prochain triennat, moyennant quelques aménagements apportés au programme « Redynamisation de la coopération multilatérale et de la coopération décentralisée ». En effet, ledit programme s'enrichi d'une nouvelle action, en vue de prendre en compte le contexte d'insécurité. Le tableau suivant fait l'économie de ces aménagements :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Redynamisation de la coopération multilatérale et de la coopération décentralisée	Objectif du programme	Maximiser les opportunités de la coopération multilatérale et décentralisée	Maximiser et diversifier les opportunités à caractère sécuritaire et socioéconomique de la coopération multilatérale et de la coopération décentralisée.
	Indicateur du programme	Niveau d'implication du Cameroun dans les activités des Organisations Internationales et des cadres multilatéraux de coopération	Nombre de projets et programmes à caractère sécuritaire et socioéconomique mis en œuvre au Cameroun grâce à la coopération multilatérale et décentralisée
Gestion des camerounais à l'étranger	Indicateur du programme	Niveau de participation effectif des camerounais à l'étranger à la vie politique, économique et sociale nationale	Niveau de mise en œuvre du cadre légal et institutionnel de participation effective des camerounais à l'étranger à la vie politique, économique et sociale

Ministère de la Justice (MINJUSTICE)

La cartographie des programmes proposée par le MINJUSTICE reste stable (04), bien que l'indicateur du programme 109, ait été reformulé, passant ainsi de « Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus » à « Taux de couverture des besoins essentiels des détenus ». Cette reformulation permet de mieux capter les efforts du Gouvernement visant à satisfaire l'ensemble des besoins essentiels des détenus. Sous réserve de l'annualisation des valeurs cibles, afin qu'elles puissent couvrir l'ensemble du triennat, le Comité est satisfait de la cartographie présentée par le MINJUSTICE.

Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE)

Le CONSUPE propose de reconduire ses programmes pour le deuxième triennat, moyennant quelques aménagements adoptés au niveau de l'ensemble de ses

programmes opérationnels. En effet, les indicateurs desdits programmes ont été reformulés pour mieux rendre compte de l'atteinte des objectifs de ces programmes notamment, l'indicateur du programme « Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ». Cette reformulation se justifie par le fait que cette Administration n'est pas la seule comptable des politiques de lutte contre la corruption. En outre, en vue d'adresser à suffisance les préoccupations des politiques publiques relatives au renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique, toutes les actions du programme 136 ont été reformulées. Les modifications se présentent comme suit :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<i>Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique</i>	<i>Indicateur du programme</i>	<i>Proportion des Administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion</i>	<i>Nombre d'administrations produisant des informations complètes qui traduisent la bonne gestion de leurs administrations</i>
<i>Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats</i>	<i>Indicateur du programme</i>	<i>Proportion des gestionnaires indélégats traduit devant le CDBF</i>	<i>Proportion des dossiers d'indélégatesse traités par le CDBF</i>
<i>Gouvernance et appuis institutionnels des services du CONSUPE</i>	<i>Indicateur du programme</i>	<i>Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières</i>	<i>Taux de consommation réelle des ressources financières</i>

SECTEUR DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)

La DGSN propose des modifications sur sa cartographie pour le prochain triennat. Il s'agit notamment, de la reformulation des programmes 154 et 155, ainsi que les objectifs et indicateurs y associés. Cet aménagement se justifie par la prise en compte des défis sécuritaires assignés à la police d'une part, et faire face aux menaces de la secte Boko Haram, d'autre part. Elle devra aussi revoir les cibles et les actualiser en tenant en compte des baselines. Les aménagements sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<i>Renforcement du renseignement et de la sûreté de l'Etat</i>	<i>Intitulé du programme</i>	<i>Renforcement de la surveillance des frontières</i>	<i>Renforcement du renseignement et de la sûreté de l'Etat</i>
	<i>Objectif du programme</i>	<i>Réduire la porosité de nos frontières et rendre plus efficace les unités de police</i>	<i>Maîtriser les flux migratoires et renforcer la lutte contre la criminalité transfrontalière</i>

Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) suite

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<i>Renforcement de la contribution à la défense</i>	<i>Intitulé du programme</i>	<i>Amélioration des méthodes et techniques de recherche du renseignement</i>	<i>Renforcement de la contribution à la défense</i>
<i>Gouvernance et appui institutionnel</i>	<i>Objectif du programme</i>	<i>Administrer et optimiser les capacités humaines, matérielles et infrastructurelles</i>	<i>Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes</i>

Ministère de la Défense (MINDEF)

Le MINDEF maintient à quatre (04), le nombre de ses programmes. Toutefois, il devra revoir la formulation des indicateurs de ses programmes, pour rendre perceptible la vision centrée sur la sécurité et le développement. Seul l'indicateur du programme « Renforcement de la défense du territoire » a été revisité, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<i>Renforcement de la défense du territoire</i>	<i>Indicateur du programme</i>	<i>Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations des unités opérationnelles des Forces de Défense</i>	<i>Taux de conformité des matériels des unités opérationnelles des Armées au tableau des effectifs et dotations. Taux de conformité des effectifs des unités opérationnelles des Armées au tableau des effectifs et dotations.</i>

SECTEUR ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE

Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)

Le MINEDUB se propose de reconduire ses quatre (04) programmes, en apportant quelques modifications sur la formulation des programmes 196 et 199, pour mieux adresser respectivement les problématiques d'alphabétisation et du développement du préscolaire. Cependant, le Comité suggère que le programme 197 ait un indicateur en plus pour prendre en compte la dimension accès au cycle primaire, dont fait allusion l'objectif proposé. Les aménagements apportés par cette Administration se présentent comme suit :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Alphabétisation	Intitulé du programme	Alphabétisation, Éducation de Base Non Formelle et Promotion de Langues nationales	Alphabétisation
	Indicateur du programme	Taux d'analphabétisme	Taux d'alphabétisme
Développement du Préscolaire	Intitulé du programme	Appui au développement du Préscolaire	Développement du Préscolaire
Gouvernance et Appui institutionnel du sous-secteur éducation de base	Indicateur du programme	Niveau d'exécution des programmes opérationnels	Taux de réalisation des objectifs des programmes opérationnels

Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)

Le nouveau cadre logique proposé par le MINESEC est celui retenu pour le second triennat. Toutefois, il devra circonscrire ses programmes au sous-secteur enseignement secondaire et revoir l'indicateur du programme « Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire », qui ne semble pas être en adéquation avec l'objectif du programme. La nouvelle cartographie se décline ainsi qu'il suit :

Programme	Objectif	Indicateur
Renforcement de l'accès à l'éducation	Accroître l'accès aux Enseignements Secondaires	Taux de transition du primaire au secondaire
Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire	Améliorer la qualité des apprentissages	Taux d'achèvement du premier cycle
Intensification de la Professionnalisation et Optimisation de la Formation	Adapter les formations à l'environnement socioéconomique	Pourcentage des effectifs dans l'enseignement technique et professionnel
Gouvernance et Appui institutionnel	Améliorer la gouvernance et la gestion optimale des ressources	Taux de réalisation des activités programmées

Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)

Le MINESUP a reconduit les programmes du premier triennat. Cependant, il devra revoir la formulation des objectifs et indicateurs de ses programmes, pour se conformer à l'option prise pour le prochain triennat de rester sur les indicateurs d'effet au niveau des programmes. De plus, la variable quantitative permettant de mesurer l'objectif du programme « Développement de la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur », semble moins disant par rapport à l'ancien indicateur. Les aménagements apportés se présentent comme suit :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Modernisation et professionnalisation des établissements facultaires classiques	Objectif du programme	Rapprocher durablement les facultés des milieux socio-professionnels, en vue d'améliorer le taux d'employabilité des diplômés quel que soit la filière envisagée	Donner des compétences et des aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer
	Indicateur du programme	Nombre d'étudiants des facultés ayant obtenu un diplôme professionnel.	Nombre d'étudiants des établissements facultaires classiques ayant obtenu un diplôme ou un certificat professionnel par an.
Développement de la recherche et de l'innovation universitaires	Objectif du programme	Renforcer le système national de la recherche et de l'innovation universitaires ainsi que les transferts de technologie pour soutenir et impulser la productivité industrielle	L'objectif de ce programme est que la recherche universitaire impacte positivement le développement du pays en vue de son émergence
	Indicateur du programme	Nombre d'inventions et d'innovations endogènes réalisées	Nombre de résultats de la recherche universitaire exploités sur deux (02) ans dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE Nombre et type d'innovations intégrées dans le système productif sur deux (02) ans dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)

Le MINRESI a procédé au redimensionnement de ses programmes conformément aux recommandations du CIEP 2014. La cartographie proposée présente un programme opérationnel et un programme support, dont les cibles devront être annuées. L'unique programme opérationnel se décline comme suit :

Programme	Objectif	Indicateur
Densification de la recherche développement et de l'innovation	Améliorer les capacités de recherche scientifique et technologique, et des innovations	Nombre de paquets technologiques innovants utiles à la résolution des problèmes de développement
		Nombre de coupures de cartes produites et diffusées
		Nombre de résultats et de rapports d'études utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale

SECTEUR COMMUNICATION, CULTURE, LOISIRS ET SPORT

Ministère des Arts et de la Culture (MINAC)

Le MINAC maintient à trois (03) le nombre de ses programmes. Toutefois, il améliore la formulation du programme « Développement des actifs de la propriété littéraire et artistique » qui devient « Renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels », pour valoriser l'industrie culturelle. Ce qui induit des modifications de l'objectif et de l'indicateur associé à ce programme, ainsi que les actions y rattachées, telles qu'il suit :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<i>Renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels</i>	<i>Intitulé du programme</i>	<i>Développement des actifs de la propriété littéraire et artistique</i>	<i>Renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels</i>
<i>Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur</i>	<i>Indicateur du programme</i>	<i>Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère des arts et de la culture</i>	<i>Taux de rendement des services internes</i>

Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MINSEP)

La cartographie des programmes proposée par le MINSEP reste stable, sous réserve de l'affinement de l'indicateur du programme sur l'encadrement du mouvement sportif. Le contenu du programme portant sur le développement des infrastructures sportives devrait être étoffé pour prendre en compte les actions à mener dans le cadre des CAN 2016 et 2019, ainsi que l'annualisation des cibles sur la période triennale.

Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)

Le MINTOUL propose de reconduire ses programmes pour le deuxième triennat. Cependant, il devra reformuler l'indicateur du programme 319, « Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% », qui n'est pas facilement mesurable par la seule action de ce département ministériel. De plus, certaines actions de ce programme doivent être repositionnées au programme support. Le tableau suivant résume les aménagements fait par le MINTOUL à son cadre logique :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<i>Développement de l'offre touristique et des loisirs</i>	<i>Indicateur du programme</i>	<i>Nombre d'infrastructures touristiques et des loisirs mis en valeur</i>	<i>Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels</i>

Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) suite

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Développement de l'offre touristique et des loisirs	Indicateur du programme	Nombre d'infrastructures touristiques et des loisirs mis en valeur	Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités Nombre d'infrastructures de loisirs construits et opérationnels
Promotion du tourisme et des loisirs	Indicateur du programme	Nombre de touristes internes et internationaux accueillis	Nombre de visiteurs internationaux accueillis Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun
Amélioration de la sécurité du touriste et des autres politiques développements du tourisme et des loisirs	Intitulé du programme	Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs	Amélioration de la sécurité du touriste et des autres politiques développements du tourisme et des loisirs
	Objectif du programme	Améliorer la qualité des prestations touristiques et des loisirs	Assurer la sécurité de la destination Cameroun
	Indicateur du programme	Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% du PIB	Nombre de sites et établissements touristiques et de loisirs avec dispositifs sécuritaires arrimés aux normes internationales
Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	Objectif du programme	Améliorer la performance des services du MINTOUL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes
	Indicateur du programme	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINTOUL	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées

Ministère de la Communication (MINCOM)

Le MINCOM se propose de passer de deux (02) à quatre (04) programmes. Cependant, compte tenu de la stratégie du secteur social en cours d'élaboration, et de la stabilité des programmes pour le prochain triennat, le CIEP lui a suggéré de conserver ses deux (02) programmes pour le cadre logique 2016. Toutefois, il devra formuler trois (03) indicateurs au niveau du programme opérationnel, afin de prendre en compte les pans mis en exergue dans les deux programmes proposés.

Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC)

Le MINJEC s'est proposé de reconduire le cadre logique de ses programmes pour le deuxième triennat. Toutefois, dans le souci de mettre en cohérence les problèmes de politiques publiques abordés et mieux renseigner sur la performance, le

découpage et la formulation de ses deux programmes opérationnels devront évoluer. Ainsi, ils prendront en compte d'une part, les questions d'éducation civique pour tous, et d'autre part, la promotion économique des jeunes. Le tableau ci-dessous présente l'économie des modifications proposées par le MINJEC.

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Education civique et insertion sociale des jeunes	Objectif du programme	Promouvoir l'autonomisation et la participation des jeunes au développement, l'éducation civique et l'Intégration nationale	Promouvoir les principes de citoyenneté responsable auprès des populations et mener des actions favorisant l'insertion sociale des jeunes en vue de leur participation effective au processus de développement de la nation
	Indicateur du programme	Nombre de jeunes disposants de compétences en vue de leur participation au processus de développement	Nombre de personnes ayant acquis des compétences en vue de leur participation au processus de développement de la nation
Promotion économique des jeunes	Objectif du programme	Promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes	Favoriser l'insertion de 5100 jeunes dans le tissu économique entre 2016 et 2018
	Indicateur du programme	Nombre de jeunes formés et/ou insérés dans le tissu économique	Nombre des jeunes insérés dans le tissu économique
Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur jeunesse et éducation civique	Objectif du programme	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes du MINJEC	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

SECTEUR SANTE

Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)

Le MINSANTE maintient à quatre (04) le nombre de ses programmes pour le prochain triennat, moyennant quelques aménagements pour s'arrimer d'une part, à sa stratégie sectorielle en cours d'élaboration, et d'autre part, se conformer aux recommandations du CIEP 2014. Ainsi, en vue d'une meilleure lisibilité des interventions du MINSANTE, les libellés de l'ensemble des programmes opérationnels ont été reformulés, autant que les objectifs associés. Le programme «Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescence» devient « Promotion de la santé ». De même, le programme « Lutte contre la maladie et promotion de la santé » devient « Prévention de la maladie ». Et enfin, le programme « Viabilisation du district de santé » devient « Prise en charge des cas ». En outre, en vue de mieux rendre compte de l'atteinte des objectifs de leurs programmes, le nombre de leurs indicateurs respectifs est passé de (01) un à (03) trois. Toutefois, MINSANTE devra revoir les années de référence des cibles.

SECTEUR AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)

Le cadre logique du MINPROFF a évolué, et passe de trois (03) à quatre (04) programmes. Ce nouveau découpage découle de l'éclatement du programme « Promotion de la femme et du genre », qui a donné lieu à deux programmes intitulés : « Egalité de Genre », et « Autonomisation économique de la femme ». Il se justifie par le souci pour ce département ministériel d'adresser à suffisance les politiques de genre, et les questions d'épanouissement économique de la femme, afin de réduire les écarts entre hommes et femmes d'une part, et la mise en cohérence des actions des programmes, d'autre part. La nouvelle cartographie est présentée dans le tableau ci-dessous.

Programme	Objectif	Indicateur
Promotion de l'égalité de genre	Contribuer à la réduction des discriminations à l'égard de la femme	Nombre de personnes sensibilisées
Autonomisation économique de la femme	Contribuer à l'amélioration de l'accès de la femme aux circuits économiques	Nombre de femmes insérées dans les circuits économiques
Développement de la famille et des droits de l'enfant	Contribuer au développement et au renforcement de la stabilité de la famille	Proportion de familles stabilisées
Appui institutionnel et gouvernance dans le sous-secteur de la promotion de la femme et de la famille	Renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	Taux de réalisation des activités budgétisées

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS)

La cartographie des programmes du MINTSS est stable, sous réserve de la formulation des indicateurs intermédiaires au niveau des programmes, pour mieux apprécier l'adéquation entre l'effort fourni par ce département ministériel d'une part, et les ressources mise à sa disposition d'autre part. Les aménagements apportés par le MINTSS à son cadre logique sont les suivants :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Amélioration de la protection du travail	Objectif du programme	Renforcer la protection sociale des travailleurs en milieu professionnel	Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité
	Indicateur du programme	Proportion des entreprises appliquant le principe du travail décent	Proportion des travailleurs dont les entreprises appliquent les principes du travail décent
Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur travail et sécurité sociale	Objectif du programme	Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale	Améliorer la coordination des services, et assurer la mise en œuvre des programmes du MINTSS

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) suite

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur travail et sécurité sociale	Indicateur du programme	Part du sous-secteur dans le budget de l'Etat	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du MINTSS

Ministère des Affaires Sociales (MINAS)

Le MINAS reconduit ses programmes pour le prochain triennat tout en reformulant le libellé du programme 557. De plus, il devra mettre en cohérence l'objectif et l'indicateur de ce programme.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)

Les programmes du MINEFOP sont stables. Il en est de même des objectifs et indicateurs associés. Toutefois, certaines actions, objectifs et indicateurs d'actions ont été reformulés pour mieux cadrer avec la réalité.

SECTEUR INFRASTRUCTURES

Ministère des Travaux Publics (MINTP)

Le MINTP propose de reconduire les programmes du triennat précédant, sous réserve de la reformulation de deux indicateurs au niveau du programme « Réalisation des études techniques des infrastructures », pour faire ressortir les délais d'exécution des études et le pourcentage des études réalisées. Les modifications apportées au cadre logique du MINTP se présentent comme suit :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Construction des routes et autres infrastructures	Objectif du programme	Augmenter la fraction de route bitumée et désenclaver les zones frontalières du Cameroun	Développer les infrastructures
Réalisation des études techniques des infrastructures	Objectif du programme	Améliorer la capacité et la qualité de production du secteur de la construction du point de vue de l'ingénierie	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures
	Indicateur du programme	Pourcentage des bâtiments publics réceptionnés dans les délais	Pourcentage des études réalisées dans les délais avec moins de 10% d'avenants

Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF)

Le MINDCAF reconduit ses quatre (04) programmes pour le prochain triennat, moyennant quelques aménagements apportés au niveau de l'ensemble des programmes opérationnels. En effet, ces programmes ont été enrichis par de nouveaux indicateurs, passant ainsi pour chacun d'entre eux de (01) un à trois (03) pour mieux rendre compte de leur performance. En outre, les objectifs des programmes « Modernisation du cadastre » et « Constitution des réserves foncières et lotissements des terrains domaniaux » ont été reformulés, conformément au tableau ci-après :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Modernisation du cadastre	Objectif du programme	Améliorer la gestion de l'espace territorial national	Améliorer la gestion de l'espace territorial, domanial, cadastral et foncier
	Indicateur du programme	Taux d'amélioration du réseau géodésique implantés	Nombre de points de réseau géodésique et déterminés en coordonnées Nombre d'appareils fonctionnels Nombre de Communes dotées de plans cadastraux numériques
Protection et développement du patrimoine de l'Etat	Indicateur du programme	Indice d'amélioration de la gouvernance	Nombre de propriétés administratives inventoriées et estampillées Nombre de propriétés administratives réhabilitées Nombre de propriétés administratives construites
Constitution des réserves foncières et des lotissements des terrains domaniaux	Objectif du programme	Disposer des réserves foncières à travers l'accroissement de l'offre en terrain en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social et disposer de l'information documentaire fiable en temps réel au moyen de l'informatisation des conservations foncières	Disposer des réserves foncières à travers l'accroissement de l'offre en terrains en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social
	Indicateur du programme	Nombre d'hectares acquis et sécurisés	- Nombre d'hectares sécurisés - Nombre de parcelles produites - Nombre de conservations foncières informatisées

Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)

La cartographie des programmes proposée par le MINHDU reste stable, sous réserve de la reformulation des indicateurs des programmes « Développement de l'habitat » et « Amélioration de l'environnement urbain ». Cet aménagement permet de mieux traduire la performance desdits programmes. Néanmoins, le MINHDU devra reformuler l'objectif et l'indicateur du programme 497 pour prendre en compte le volet « habitat ».

Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL)

La cartographie des programmes proposée par le MINPOSTEL a connu des ajustements sur le libellé de l'objectif du programme 586 et la reformulation de certaines actions, en vue d'améliorer la cohérence du cadre logique. Toutefois, il devra revoir l'indicateur dudit programme pour rester conforme aux orientations pour le prochain triennat, qui exige les indicateurs d'effets au niveau des programmes d'une part, et l'annualisation des valeurs cibles, d'autre part. Les aménagements apportés par le MINPOSTEL à son cadre logique sont les suivants :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Densification du réseau et amélioration de la couverture nationale postale	Objectif du programme	Accroître les investissements par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électronique pour assurer la couverture nationale postale	Étendre et optimiser les réseaux physique, financier et électronique en vue d'améliorer la couverture nationale postale

Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)

Le MINEE reconduit son cadre logique 2013-2015 pour le prochain triennat, en y apportant quelques modifications sur les actions des Programmes opérationnels. Toutefois, il devra revoir le nombre des indicateurs desdites actions, car la multiplicité n'est admise qu'au niveau des programmes. De même, il devra annualiser les valeurs cibles du triennat. Le tableau ci-dessous donne la quintessence des aménagements proposés.

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	Objectif du programme	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et opérateurs économiques	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base l'assainissement liquide des ménages et opérateurs économiques
Offre d'énergie	Objectif du programme	Accroître l'offre d'énergie pour la population et les activités économiques	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques

Ministère des Transports (MINT)

Le MINT propose de passer de trois (03) à quatre (04) programmes, en vue d'adresser à suffisance les politiques relatives à la météorologie nationale, conformément aux recommandations du CIEP 2014. Néanmoins, il devra ramener à trois (03) le nombre des indicateurs du programme «Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport ». Le tableau ci-dessous présente les aménagements apportés :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Développement et réhabilitation des infrastructures de transport	Objectif du programme	Améliorer les conditions et coûts de transport, et accroître la mobilité	Rénover les infrastructures ferroviaires, moderniser les infrastructures aéropor-tuaires, améliorer la qualité des infrastructures de navigation maritime et accroître la mobilité urbaine
	Indicateur du programme	- Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites - Volume du trafic fret	- Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites - Volume du trafic/fret - Nombre de passagers
Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport	Intitulé du programme	Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport et de la météorologie	Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport.
	Objectif du programme	Augmenter le niveau de sécurité et sûreté des infrastructures de transport et des informations météorologiques	Réduire le nombre d'accidents et les comportements délictueux sur les routes, améliorer le système de sûreté et de sécurité de l'outil aéroportuaire et favoriser un accès à quai sécurisé
	Indicateur du programme	Nombre d'infrastructures certifiées aux normes et standards de l'OACI	- Taux de mise en œuvre des procédures de certification - Taux de mise en œuvre des procédures d'assistance au sol - Nombre de déclarations de conformité délivrées - Nombre d'épaves enlevées
Développement et réhabilitation du réseau météorologique national	Nouveau programme		
Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports	Objectif du programme	Améliorer les performances du service public et restaurer l'autorité de l'Etat	Moderniser l'administration et gouvernance, mettre en place un cadre institutionnel viable et dynamique, doter les personnels des moyens modernes

Ministère des Transports (MINT) suite

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports	Indicateur du programme	Nombre de plaintes des usagers du MINT	- Taux de réalisation du plan d'actions ; - Nombre de bâtiments réhabilités, renouvelés et/ou construits ; - Doter les personnels des moyens modernes de travail

SECTEUR PRODUCTION ET COMMERCE

Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)

Le MINCOMMERCE propose de reconduire les programmes du triennat précédent. Il devra toutefois apporter des aménagements au niveau de la formulation de certains indicateurs, notamment les indicateurs d'impact, qui vont au-delà du périmètre de compétence de ce département ministériel. C'est le cas du programme « Développement des exportations » pour lequel l'indicateur « Taux de croissance de la valeur des exportations », dépend fortement de la conjoncture.

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Programme 286 : Développement des exportations	Indicateur du Programme	Nombre de marchés extérieurs prospectés	Taux de croissance de la valeur des exportations
	Indicateur de l'action 1	Nombre de marchés traditionnels consolidés	Taux de croissance de la valeur des exportations vers les marchés traditionnels
	Indicateur de l'action 2	Nombre de marchés émergents pénétrés	Taux de croissance de la valeur des exportations vers les marchés émergents
	Indicateur de l'action 3	Nouveaux débouchés prospectés et nouveaux marchés conquis	Taux de croissance de la valeur des exportations vers la sous-région Afrique Centrale et le reste du continent
	Indicateur de l'action 4	Volume des produits traditionnellement exportés vers les Etats-Unis	Taux de croissance de la valeur des exportations vers le marché américain
Programme 287 : Régulation du commerce intérieur	Indicateur du Programme	Nombre de marchés modernes et périodiques construits	Taux d'inflation général
	Indicateur de l'action 1	Nombre de secteurs assainis et nombre d'équipements acquis	Taux d'assainissement du marché des produits de grande consommation
	Indicateur de l'action 2	Nombre de marchés périodiques construits et de marchés urbains modernes promus	Taux de régulation des approvisionnements en produits de grande consommation

Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) suite

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Programme 287 : Régulation du commerce intérieur	Indicateur de l'action 3	Nombre d'opérations de promotion de la consommation des produits locaux encadrés	Taux d'écoulement des produits locaux mis en marché

Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)

La cartographie des programmes proposée par le MINMIDT reste stable, sous réserve de la reformulation des indicateurs des programmes 376 et 377, notamment « Part du secteur minier hors pétrole au PIB » et « Part des produits manufacturés dans le PIB » respectivement. Cela permettra de se conformer aux orientations du prochain triennat qui suggère les indicateurs d'effet au niveau des programmes et la possibilité d'aller jusqu'à (03) trois indicateurs par des programmes, afin de prendre en compte les différents types de ressources mises en exergue dans les objectifs de ces programmes.

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)

Le MINPMEESA propose une cartographie de programme reformulée pour le prochain triennat, constituée de trois (03) programmes au lieu de quatre (04), comme précédemment. La fusion des programmes 511 et 512 a donné lieu au nouveau programme « Promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME ». Ce programme reformulé ainsi que le programme 513 se sont dotés de deux indicateurs chacun, pour capitaliser l'option laissée aux Administrations d'avoir au plus trois indicateurs au niveau des programmes.

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)

Le MINADER se propose de ramener les actions du programme « Gestion des ressources naturelles spécifiques à l'agriculture », au programme 392. Ainsi, le nombre de ses programmes passe de quatre (04) à trois (03), pour le prochain triennat. Il devra également revoir l'indicateur du programme « Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles », qui porte sur la contribution de l'agriculture à la croissance économique et dont la mesure n'est pas de son seul ressort.

Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).

Le MINEPIA propose de reconduire pour le deuxième triennat son ancien cadre logique. Toutefois, il devra formuler deux (02) indicateurs pour le programme 407, afin de mieux rendre compte de la réduction de l'impact des maladies animales sur la productivité des cheptels d'une part, et l'amélioration de la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique, d'autre part. En outre, il devra revoir les indicateurs des programmes 406 et 408 pour une meilleure évaluation de la performance attendue, dans la résolution des problèmes de politique publique relevés dans ces programmes.

Les aménagements apportés par le MINEPIA à son cadre logique se présentent comme suit :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Programme 406 : Développement des productions et des industries animales	Libellé de l'action 1	Promotion et amélioration des élevages à cycle courts	Développement des élevages à cycle courts
	Libellé de l'action 2	Facilitation et encouragement de la création des exploitations en matière de bovin viande et équin	Développement des exploitations bovins/équins
	Libellé de l'action 3	Promotion de la production laitière	
	Libellé de l'action 4	Amélioration de l'alimentation animale	Développement de l'alimentation animale
	Libellé de l'action 5	Réhabilitation construction et promotion des structures de production de semences améliorées et des infrastructures de production	Développement des infrastructures d'élevage
	Libellé de l'action 7	Appui conseil	Appui conseils aux organisations des éleveurs
Programme 407 : Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	Libellé de l'action 1	Prévention et lutte contre les maladies prioritaires	Contrôle des maladies animales
	Libellé de l'action 3	Prévention et lutte contre les zoonoses	Protection des consommateurs et lutte contre les zoonoses
Programme 408 : Développement des productions halieutiques	Libellé de l'action 1	Maîtrise de la production en matière de pêche maritime et continentale	Maîtrise de la production des pêches de capture
	Libellé de l'action 2	Promotion de l'aquaculture	Promotion de l'aquaculture intensive
	Libellé de l'action 3	Coordination du programme	Développement des infrastructures et des fermes semencières

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

La cartographie des programmes du précédent triennat du MINEPDED, est reconduite pour la période 2016-2018, sous réserve d'une part, de la reformulation des objectifs et indicateurs du programme 362, qui sont peu motivants et ne cadrent pas avec le problème de politique publique posé, et d'autre part, de la mise en cohérence des cibles d'année en année du même programme.

Les aménagements apportés par le MINEPDED à son cadre logique sont les suivants :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Lutte contre la désertification et les changements climatiques	Objectif du programme	<i>Inverser la tendance à la dégradation des terres et promouvoir l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques</i>	<i>Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques</i>
	Indicateur du programme	- Superficie des terres restaurées - Différentes mesures de résistance aux changements climatiques mises en place	- Superficie des terres restaurées - Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations cibles
Lutte contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses	Objectif du programme	<i>Réduire les pollutions et nuisances environnementales par la gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques</i>	<i>Réduire les pollutions et nuisances environnementales</i>

Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)

Le MINFOF reconduit pour le prochain triennat, son précédent cadre logique. Toutefois, il reformule les indicateurs des programmes 960, 961, et 962 qui deviennent respectivement « Niveau de mise en œuvre des activités du Sous-secteur », « Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts », et « Pourcentage des recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune ». Ceci permet de mieux renforcer le système statistique forestier et faunique, et rendre disponibles et fiables les données en temps réel. Les améliorations apportées par le MINFOF figurent dans le tableau ci-dessous :

Programme concerné	Élément à modifier	Ancienne formulation	Nouvelle formulation
Programme 961 : Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	<i>l'indicateur du Programme</i>	<i>Recette fiscales et parafiscales de la gestion forestière</i>	<i>Recette fiscales et parafiscales générées par de la gestion durable des forêts</i>
	<i>L'indicateur de l'action 04</i>	<i>Superficie des surfaces de plantations</i>	<i>Montant de l'appui accordé aux acteurs de reboisement pour la réalisation des plantations forestières</i>
Programme 962 : sécurisation et valorisation de la faune et des aires protégées	<i>L'objectif de l'action : Aménagement des zones de chasse</i>	<i>Elaborer et mettre en œuvre le plan de gestion des zones de chasse</i>	<i>Augmenter le nombre de chasseur/an dans les zones de chasse</i>
	<i>L'objectif de l'action : Création, sécurisation et aménagement des Aires protégées</i>	<i>Élaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement des AP majeurs</i>	<i>Améliorer la superficie des aires protégées sous aménagement</i>
	<i>L'objectif de l'action : Valorisation et promotion des Aires protégées</i>	<i>Élaborer et mettre en œuvre des plans marketing des AP</i>	<i>Améliorer l'attractivité des aires protégées</i>
	<i>L'objectif de l'action : Développement institutionnel et financement durable de la faune et des aires protégées</i>	<i>Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'office national des AP</i>	<i>Assurer le financement durable pour le fonctionnement de l'organe de gestion de la faune et des aires protégées</i>
	<i>L'indicateur de l'action 05</i>	<i>L'Office National des Aires Protégées est fonctionnel</i>	<i>Montant des financements mobilisés (cumulés)</i>
Programme 960 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune	<i>L'objectif de l'action 01</i>	<i>Coordonner la mise en œuvre de la stratégie forêt et faune</i>	<i>Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures</i>
	<i>L'objectif de l'action 02</i>	<i>Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense avec les données fiables et partageables</i>	<i>Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense</i>
	<i>L'objectif de l'action 03</i>	<i>Taux d'exécution des crédits budgétaires</i>	<i>Assurer une bonne exécution financière des programmes</i>

SECTEUR ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)

Le MINATD propose de reconduire les programmes du triennat précédant, sous réserve de certaines modifications apportées au niveau des indicateurs, objectifs et actions associés aux différents programmes opérationnels. Ainsi, l'objectif de l'indicateur du programme « Modernisation de l'administration du territoire » a été reformulé dans le but de donner une meilleure visibilité à l'action de ce département ministériel. En outre, ce programme s'enrichit de 02 nouvelles actions, passant ainsi de six (06) à huit (08). Le MINATD propose de modifier également le libellé de l'objectif du programme « Approfondissement du processus de décentralisation », et de faire passer

le nombre de ces indicateurs de (01) un à (02) deux pour mieux capter les efforts enregistrés en matière de développement local. Par ailleurs, l'indicateur du programme « Développement du dispositif national de protection civile » a été reformulé.

Ministère des Marchés Publics (MINMAP)

La cartographie des programmes proposée par le MINMAP pour le prochain triennat reste stable. Néanmoins, il devra faire passer de (01) un à (02) deux, le nombre des indicateurs du programme 715, dont l'actuel indicateur est peu motivant.

Ministère des Finances (MINFI)

Le MINFI propose de reconduire ses programmes pour le deuxième triennat, sous réserve de quelques aménagements adoptés au niveau de l'ensemble de ses programmes opérationnels. Aussi, en vue de mieux suivre la réforme comptable en cours, le programme « Gestion de la Trésorerie de l'Etat, Comptabilité Publique et financement de l'économie » s'est enrichi d'un nouvel indicateur, passant ainsi de un (01) à deux (02). En outre l'objectif du programme « Modernisation de la gestion budgétaire de l'Etat » a été reformulé pour améliorer la lisibilité des changements induits par les actions de réforme. Des modifications de la formulation des actions du programme ont également été suggérées par le MINFI. Cependant, il devra également enrichir les indicateurs de ces programmes qui restent très englobant. Ainsi, les programmes 271 et 272 pourraient passer de (01) un à (02) deux indicateurs, pour mieux faire ressortir les recettes brutes et les recettes nettes pour le programme 271 d'une part, et d'autre part, prendre en compte le délai de paiement par procédure normale et par procédure d'exception pour le programme 272.

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

La cartographie des programmes proposée par le MINEPAT reste stable, moyennant quelques aménagements apportés au niveau de tous les programmes opérationnels. Ainsi, les objectifs et indicateurs de certaines actions desdits programmes ont été reformulés pour améliorer leur qualité. Néanmoins, le MINEPAT devra faire passer de deux à trois le nombre d'indicateurs du programme « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance », pour mieux traduire le taux d'investissement afin de mesurer l'investissement privé. Il devra par ailleurs faire remonter l'indicateur de l'action 5 du programme « Renforcement du partenariat au développement et l'intégration régionale » au niveau de l'indicateur du même programme, pour capter les sommes engagées et décaissées des ressources d'investissement sur financement extérieur.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA)

Le MINFOPRA reconduit ses trois (03) programmes pour le prochain triennat, moyennant quelques aménagements. Ainsi, il propose de reformuler l'indicateur du programme « Approfondissement de la réforme administrative » en vue de mieux apprécier le niveau d'implémentation de la réforme administrative d'une part, et le libellé des actions associées audit programme, d'autre part. Outre la reformulation des libellés des actions du programme « Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat », le programme « Gouvernance et appui institutionnel » s'enrichit de nouvelles actions, passant de cinq (05) à onze (11). Cet aménagement est justifié par le souci de mieux capter la performance des structures du MINFOPRA qui devront pouvoir réaliser les activités budgétisées.

Pour l'essentiel, il ressort qu'au passage des 37 administrations qui ont pris part au CIEP 2015, 133 programmes dont 96 opérationnels et 37 supports ont été examinés.

En y intégrant les programmes déjà stabilisés du pouvoir législatif, ainsi que ceux des chapitres de souveraineté tout comme des chapitres particuliers du budget de l'Etat, le CIEP projette pour la loi de finances de l'exercice 2016, une cartographie constituée ainsi qu'il suit :

- 160 programmes contre 161 pour l'année 2015 ;
- 160 objectifs de programmes contre 161 pour l'année 2015 ;
- 198 indicateurs de mesure de la performance contre 172 en 2015

3

Recommandations générales

A l'issue des discussions et débats ayant suivi les présentations des exposés ainsi que les travaux proprement dits, le comité a adopté les recommandations dont la teneur suit :

Au terme des débats qui ont suivi les présentations des différentes administrations, le Comité a adopté les recommandations ci-après, qui constituent l'ossature du cadre conceptuel du triennat 2016-2018 :

Relativement au management des programmes :

- 1- Il est apparu au cours des travaux que des efforts qualitatifs ont été enregistrés tout au long du triennat 2013-2015 en matière de définition des programmes, de déclinaison des objectifs et d'affinement des indicateurs. Le Comité recommande que le Ministère des Finances et celui en charge de l'économie continuent d'accompagner les administrations dans ce domaine, l'objectif étant de stabiliser leur cadre de performance en tenant compte des spécificités de chaque administration, tout en posant les jalons d'une évaluation rigoureuse des programmes au cours du triennat 2016-2018 ;
- 2- 2. Progressivement mais assurément, les Projets de Performance des Administrations (PPA) et les Rapports Annuels des Performance (RAP) s'affirment comme étant de véritables outils de pilotage et de monitoring de la performance au sein des administrations, même si leur élaboration présentent encore quelques faiblesses inhérentes à la porosité de l'information statistique. Les membres du Comité ont insisté sur la nécessité de disposer de statistiques fiables, actualisées et consolidées par secteur d'activités, afin que la mesure de la performance s'effectue sur la base de données de référence (baselines) crédibles, vérifiables et opposables. Dans cette perspective et à la diligence du Ministère en charge de

l'économie, l'Institut National de la Statistique (INS) est appelé à jouer pleinement son rôle dans la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion des informations statistiques nécessaires à la définition claire et précise des cibles projetées.

- 3- Etant entendu que le contrôle de gestion a fait l'objet d'un encadrement juridique par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à la faveur de la Circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015, le Comité recommande à tous les acteurs de s'y conformer dans la structuration de la chaîne de responsabilités, en prenant en compte les exigences induites par cette Circulaire. Il demande également au Ministère des Finances d'élaborer les outils méthodologiques devant permettre une utilisation optimale par les administrations de ce nouvel outil, afin que son déploiement soit effectif et permette de capitaliser les bénéfices escomptés du prochain triennat.
- 4- Partant du fait que la fonction crée l'organe, les membres du CIEP recommandent que dans le prolongement de la Circulaire du Premier Ministre sus-évoquée, une structure dédiée au contrôle de gestion soit instituée au sein des administrations en vue d'une meilleure coordination du déploiement de cette fonction.
- 5- Au-delà des textes, le Comité réitère à tous les acteurs ses recommandations antérieures visant à faire en sorte que le dialogue de gestion soit une réalité dans chaque administration. Cela se traduit par une déclinaison en cascades, dès le début de chaque exercice budgétaire, des résultats assignés aux responsables de programmes, d'actions et d'activités, la tenue régulière de concertations au sein des programmes et avec l'équipe de management stratégique dans chaque administration. Le Comité encourage à cet effet la poursuite de l'élaboration des chartes et protocoles de gestion à l'effet de favoriser le pilotage et l'animation des programmes.
- 6- Ayant conscience du fait que la réforme budgétaire participe de la modernisation de l'Administration publique et sert de levier à la réforme de l'Etat, les membres du CIEP recommandent que les textes portant organisation des départements ministériels soient revus dans le sens de prendre en compte les innovations introduites par l'approche programme, sur la base de l'étude réalisée à cet effet par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative.

Concernant la conduite et la gouvernance de la réforme des finances publiques

- 7- Le renforcement des capacités des différents acteurs est apparu comme étant le ventre mou de la stratégie de modernisation de la gestion des finances publiques en général, et l'appropriation de la démarche de budgétisation par programmes en particulier. Le Comité suggère conséquemment qu'un plan de formation à la gestion axée sur les résultats (GAR) et à l'utilisation des outils managériaux qui en découlent soit élaboré et mis en œuvre au cours du prochain triennat, en

relation avec les acteurs institutionnels concernés, de manière à disposer d'un référentiel de certification au bénéfice des impétrants. Outre l'organisation et la diffusion des formations structurantes, l'accent devra être mis sur les formations-actions, destinées à des acteurs-métiers et centrées sur des problématiques de gestion publique bien ciblées.

- 8- Afin de garantir une mise en œuvre cohérente et un suivi efficace des actions structurantes du triennat 2016-2018, le Comité recommande qu'un cadre conceptuel de ce triennat soit élaboré par le Ministère des Finances et mis à la disposition de toutes les administrations. Ledit cadre devra présenter les lignes directrices du prochain triennat sous la forme d'une feuille de route, décliner la démarche méthodologique qui sous-tend les différentes actions à réaliser et définir les modalités d'implémentation et de diffusion du corpus doctrinaire et des outils susceptibles de donner une plus grande visibilité à la réforme des finances publiques.
- 9- Les membres du CIEP soulignent la nécessité de se doter d'une stratégie intégrée de gestion informatisée des finances publiques (SIGIFIP), permettant à la fois de développer une intelligence informatique adaptée aux enjeux de modernisation des finances publiques et de fédérer dans ce domaine les initiatives des administrations sectorielles intervenant en amont et en aval de la chaîne de la dépense publique. Le Comité relève que ces enjeux doivent notamment intégrer les problématiques de Planification-Programmation-Budgétisation et Suivi-évaluation des programmes, les modalités d'exécution de la commande publique ainsi que la gestion patrimoniale de l'Etat.
- 10- En prenant en considération les innovations induites par la transposition des directives de la CEMAC du 19 décembre 2011 en matière budgétaire et financière, le Comité recommande la finalisation des travaux de révision de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, dans le sens de l'arrimer au nouveau cadre budgétaire défini par la CEMAC. Dans ce sillage, les membres du CIEP préconisent l'élaboration d'un calendrier budgétaire adapté aux nouvelles exigences communautaires et intégrant notamment le débat d'orientation budgétaire (DOB). Dans cette veine, une réflexion devra être menée sur le positionnement du CIEP dans le nouveau calendrier budgétaire.

Pour ce qui du réarmement stratégique des programmes

- 11- Dans le souci de conforter l'arrimage des programmes à la stratégie pour la croissance et l'emploi, le Comité recommande, dans le prolongement des directives itératives du Premier Ministre en la matière, que les stratégies sectorielles servent de point d'ancrage à l'élaboration des programmes budgétaires. L'objectif visé est de favoriser et de renforcer les interactions interministérielles, de faciliter la coordination des politiques publiques et partant l'efficacité de l'action gouvernementale.

- 12- De plus, face aux disparités observées dans la structuration des secteurs, les membres du CIEP recommandent qu'une réflexion soit engagée dans le sens d'une harmonisation de la composition de chaque secteur, en privilégiant une approche holistique permettant de déterminer les impacts sectoriels des programmes ministériels.

Sur la poursuite des travaux de préparation des PPA 2016

- 13- Ces recommandations ainsi que celles spécifiques à chacune des administrations ayant fait l'objet de validation par le Comité seront consignées dans le rapport général des travaux, qui sera dressé à l'issue des présentes assises et transmis au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour suite à donner, conformément au décret N° 2011/2414/PM DU 17 août 2011 portant création, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel d'Examen des Programmes. Elles seront ensuite transmises aux départements ministériels pour leurs prises en compte chacun en ce qui le concerne.

Conclusion

Les travaux du CIEP 2015, ont permis de mettre en relief les priorités de la réforme qui vont couvrir la période 2016-2018. Il s'agit entre autre de l'intensification des travaux déjà engagé pour l'internalisation des directives CEMAC, l'opérationnalisation du contrôle de gestion et du cadre de pilotage de la performance, l'alignement stratégique des EPA et des organismes sous tutelle à la stratégie de leur secteur, la responsabilisation réelle des responsables des programmes, la systématisation de l'outil statistique dans la construction et l'évaluation des programmes, et la modernisation informatique.

Malgré l'engouement en faveur de la réforme budgétaire constaté à l'occasion du triennat précédant, son appropriation technique reste un défi à relever. Aussi, des efforts importants seront encore nécessaires dans le domaine de la formation et de l'accompagnement des administrations afin que la budgétisation soit maîtrisée par l'ensemble des acteurs.

En clôturant les travaux de la session 2015, le Ministre des Finances, Alamine OUSMANE MEY a marqué sa satisfaction pour la qualité des échanges qui ont meublé les journées de travail selon lui, les membres ont formulés des observations pertinentes dans le but d'enrichir les Projets de Performances des Administrations qui constituent les documents de base de plaidoyer budgétaire, de présentation et d'analyse des politiques publiques.

Il a invité les membres à veiller à la mise en œuvre des recommandations qui se sont dégagée à l'issue de ces assises et à s'impliquer plus que par le passé dans les travaux d'amélioration de la qualité des documents produits dans leur administrations respectives, compte tenu des exigences du nouveau triennat et du souci de stabilisation des programmes, pour un meilleur suivi et évaluation en fin de période 2016-2018.

L'une des recommandations formulée à l'endroit de toutes les administrations était de poursuivre l'affinement de leur cadre logique, sous l'encadrement du Secrétariat Technique du CIEP, avant la transmission du rapport général au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour ultime validation. Ces travaux ont donné lieu à des mini conférences tenues du 25 août au 07 septembre dernier et 32 administrations y ont été conviées. De nouveaux cadres logiques retenus de commun accord avec les administrations ayant pris part aux travaux ont été pris en compte et consignés dans l'annexe de ce rapport qui présente la cartographie des programmes proposée pour le Projet de Loi des Finances 2016, et qui sera finalisée dans le cadre des conférences budgétaires, en vue de garantir la qualité des plaidoyers budgétaires des administrations lors de leur passage devant le Parlement en novembre prochain.

ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES EXAMINES POUR LE PLF 2016

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 01 - PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE				
1	1	FORMULATION ET COORDINATION DE L'ACTION PRÉSIDENTIELLE	Contribuer à l'atteinte des objectifs visés par le programme des grandes réalisations	Taux de réalisation des actions approuvées par le Président de la République
2	2	PROTECTION PRÉSIDENTIELLE ET INTEGRITE DU TERRITOIRE	Contribuer à la préservation de l'intégrité du territoire national et la stabilité politique	Niveau global d'atteinte des objectifs assignés aux missions
3	3	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA PRÉSIDENTE DE LA REPUBLIQUE ET SES SERVICES RATTACHES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux global de réalisation des actions budgétisées
CHAPITRE 02 - SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE				
4	16	FORMULATION ET COORDINATION DE L'ACTION PRÉSIDENTIELLE	Assurer la mise en œuvre du Programme des Grandes Réalisations	Taux de réalisation des actions approuvées par le Président de la République
5	18	PROTECTION PRÉSIDENTIELLE ET INTEGRITE DU TERRITOIRE	Préserver l'intégrité du territoire national et la stabilité politique	Niveau global d'atteinte des objectifs assignés aux missions
CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE				
6	46	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
7	47	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre
CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL				
8	61	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES
9	62	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Optimiser la contribution du Conseil Economique et Social dans la mise en œuvre des politiques publiques	Nombre d'interventions du Conseil Economique et Social dans la mise en œuvre des politiques publiques
CHAPITRE 06 - MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES				
10	76	VALORISATION DU POTENTIEL DE LA COOPERATION BILATERALE	Capitaliser au bénéfice du Cameroun le potentiel qu'offre la coopération bilatérale	Nombre annuel d'instruments juridiques de coopération bilatérale négociés, signés, ratifiés ou mis en œuvre
11	77	REDYNAMISATION DE LA COOPERATION MULTILATERALE ET DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	Maximiser les opportunités de la coopération multilatérale et décentralisée	Niveau d'implication du Cameroun dans les activités des Organisations Internationales et des cadres multilatéraux de coopération
12	78	GESTION DES CAMEROUNAIS A L'ETRANGER	Améliorer la contribution des camerounais à l'étranger à la vie politique, sociale et économique du pays	Niveau de participation effectif des camerounais à l'étranger à la vie politique, économique et sociale nationale
13	79	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINREX

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 07 - MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION				
14	94	RENFORCEMENT DES MESURES DE PROTECTION CIVILE	Sécuriser les populations, les biens et l'environnement face aux risques, catastrophes et leurs effets	Proportion des départements disposés d'outils de prévention et / ou de gestion des catastrophes
15	95	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	Renforcer les capacités opérationnelles des services et améliorer la gouvernance	Taux de réalisation des activités du programme support
16	92	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	Assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens	Proportions des structures de l'administration préfectorale dotées des ressources adéquates
17	93	APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	Accompagner les acteurs de la décentralisation dans la mise en œuvre des compétences transférées au niveau local	Taux d'exécution des crédits transférés aux communes.
CHAPITRE 08 - MINISTERE DE LA JUSTICE				
18	107	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR JUSTICE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.
19	108	AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE	Améliorer l'accès et la qualité du service de la justice.	Délais de traitement des affaires
20	109	AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE	Améliorer les conditions de détention et préparer à la réinsertion sociale des détenus	Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 09 - COUR SUPRÊME				
21	121	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR COUR SUPREME	Appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels de la Cour Suprême	Taux d'exécution du budget de la Cour Suprême
22	122	CONTROLE DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE, DE LA GESTION BUDGETAIRE ET DE LA QUALITE DES COMPTES PUBLICS	Contribuer à l'amélioration de la gestion des finances et la protection de la fortune publique	Taux de réalisation des contrôles programmés
23	123	CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT	Améliorer la gestion des contentieux judiciaire et administratif de la Cour Suprême	Taux de traitement des recours reçus
CHAPITRE 10 - MINISTERE DES MARCHES PUBLICS				
24	715	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	Taux (%) des Marchés Publics passés dans le respect de la réglementation
25	716	AMELIORATION DU CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.	Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des dispositions contractuelles
26	717	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR MARCHES PUBLICS	Améliorer les performances des Services	Taux de réalisation des programmes opérationnels
CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT				
27	136	INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	Réduire le risque de mal gouvernance et réparer les préjudices subis par l'Etat	Proportion des gestionnaires indélcats traduit devant le CDBF

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
28	137	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique	Nombre d'administrations ayant internalisé les normes du contrôle interne
				Nombre d'établissements publics, d'entreprises publiques et parapubliques ayant internalisé les normes du contrôle interne
				Nombre de collectivités territoriales décentralisées ayant internalisé les normes du contrôle interne
29	138	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ÉTAT	Appuyer la mise en œuvre des programmes du ministère	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières
CHAPITRE 12 - DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA SURETÉ NATIONALE				
30	151	CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens	Taux de couverture sécuritaire du territoire national
31	152	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de mise en œuvre des activités budgétisées à la DGSN
32	154	RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SURETÉ DE L'ÉTAT	Maîtriser les flux migratoires et renforcer la lutte contre la criminalité transfrontalière	Taux de décroissance des infractions liées à la criminalité transfrontalière
33	155	RENFORCEMENT DE LA CONTRÔLE À LA DÉFENSE	Intensifier la recherche, la collecte et l'exploitation du renseignement	Niveau sécuritaire intérieur et extérieur de l'État
CHAPITRE 13 - MINISTÈRE DE LA DÉFENSE				
34	168	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Défense	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Défense
35	166	RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE DU TERRITOIRE	Renforcer le dispositif de défense du territoire.	1° Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations des unités opérationnelles des Forces de Défense
				2° Taux de conformité des effectifs des unités opérationnelles des Armées au tableau des effectifs et dotations

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
36	169	PARTICIPATION A L'ACTION NATIONALE DE DEVELOPPEMENT	Apporter un appui dans des domaines spécifiques contribuant au développement socio-économique du Cameroun	Taux de réalisation des diverses sollicitations à l'endroit des structures spécialisées du MINDEF
37	170	PARTICIPATION A LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	Garantir les conditions de sécurité et de paix favorables au développement	Taux de criminalité
CHAPITRE 14 - MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE				
38	181	CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS	Reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique	Nombre de biens culturels viabilisés économiquement rentable
39	182	RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	Renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique	Contribution de l'art et de la culture au PIB
40	183	RENFORCEMENT DE L'APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Arts et de la Culture
CHAPITRE 15 - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE				
41	198	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE	Assurer la mise en œuvre efficace des programmes	Niveau d'exécution annuelle des programmes
42	196	DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national	Taux brut de préscolarisation
43	197	UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	Taux d'achèvement du cycle primaire
44	199	ALPHABÉTISATION	Accroître la population alphabétisée	Taux d'alphabétisme

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 16 - MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE				
45	213	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
46	211	ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	Améliorer l'offre d'encadrement des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	1° Nombre de licenciés dans les fédérations sportives nationales 2° Pourcentage d'établissements scolaires dotés d'enseignants d'EPS
47	212	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles
CHAPITRE 17 - MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION				
48	226	AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	Nombre de zones d'ombre médiatique réduites Nombre de représentations du MINCOM dans les ambassades du Cameroun à l'étranger Nombre de radios communautaires opérationnelles
49	228	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	Améliorer la coordination des services et assurer une bonne mise en œuvre des programmes du Ministère de la Communication	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Communication
CHAPITRE 18 - MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				
50	244	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Assurer un meilleur pilotage de l'enseignement supérieur	Taux de réalisation des activités budgétisées
51	241	DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Accroître en quantité et en qualité le nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	Pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
52	242	MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	Donner les compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer	Taux d'encadrement annuel des étudiants (nombre d'étudiants par enseignant)
				Pourcentage des étudiants des établissements facultaires classiques ayant obtenu un diplôme ou un certificat professionnel par an
				Nombre d'étudiants pour une place assise
53	243	DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	Permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence	Nombre et type d'innovations intégrées dans le système productif sur deux (02) ans les secteurs prioritaires définis par le DSCE
CHAPITRE 19 - MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION				
54	256	DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	Améliorer les capacités de recherche scientifique et technologique, et des innovations	Nombre de paquets technologiques innovants utiles à la résolution des problèmes de développement
				Nombre de coupures de cartes produites et diffusées
				Nombre de résultats et de rapports d'études utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale
55	259	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation	Taux de mise en œuvre du plan d'actions ministériel
CHAPITRE 20 - MINISTÈRE DES FINANCES				
56	275	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Améliorer la coordination et optimiser le rendement des services du MINFI	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFI

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
57	271	OPTIMISATION DES RECETTES NON PETROLIERES, AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET PROTECTION DE L'ESPACE ECONOMIQUE NATIONAL	Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national	Taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières
58	272	GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT, COMPTABILITE PUBLIQUE ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	Améliorer l'efficacité du Trésor Public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement Niveau de mise en œuvre de la réforme comptable
59	274	MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT	Rationaliser l'allocation des ressources pour promouvoir une gestion budgétaire performante	Niveau de respect du calendrier budgétaire Date de clôture de l'exercice budgétaire

CHAPITRE 21 - MINISTÈRE DU COMMERCE

60	286	DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers	Taux de croissance de la valeur des exportations
61	287	RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	Assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure	Taux d'inflation général
62	288	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère du Commerce	Taux de réalisation des activités budgétisées

CHAPITRE 22 - MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

63	301	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT
----	-----	---	---	---

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
64	302	APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	Améliorer le taux de croissance de l'économie	Part du BIP dans le budget total Taux d'exécution du BIP
65	304	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE
66	305	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun	Taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT

CHAPITRE 23 - MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

67	317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités Nombre d'infrastructures de loisirs construits et opérationnels
68	318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.	Nombre de visiteurs internationaux accueillis Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun
69	319	AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE ET DES AUTRES POLITIQUES DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	Assurer la sécurité de la destination Cameroun	Nombre de sites et établissements touristiques et de loisirs avec dispositifs sécuritaires arrimés aux normes internationales
70	320	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 25 - MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES				
71	334	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Améliorer la gouvernance et la gestion optimale des ressources	Taux de réalisation des activités programmées
72	333	RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION	Accroître l'accès aux enseignements secondaires	Taux de transition du primaire au secondaire
73	331	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE	Améliorer la qualité des apprentissages	Taux d'achèvement du premier cycle
74	332	INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION	Adapter les formations à l'environnement socioéconomique	Pourcentage des effectifs dans l'enseignement technique et professionnel
CHAPITRE 26 - MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE				
75	347	PROMOTION ÉCONOMIQUE DES JEUNES	Favoriser l'insertion des jeunes dans le tissu économique entre 2016 et 2018	Nombre des jeunes insérés dans le tissu économique
76	346	ÉDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES	Promouvoir les principes de citoyenneté responsable auprès des populations et mener des actions favorisant l'insertion sociale des jeunes en vue de leur participation effective au processus de développement de la nation	Nombre de personnes ayant acquis des compétences en vue de leur participation au processus de développement de la nation
77	348	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR JEUNESSE ET ÉDUCATION CIVIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
CHAPITRE 28 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
78	361	LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Pourcentage des terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême-nord (1 116 700 ha) Niveau de mise en œuvre du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNACC)

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
79	362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	Restaurer les écosystèmes de mangrove et de plans d'eau dégradés	Nombre de palétuviers produits et mis en terres dans les zones de Mouanko et de Mbongo (10 000 000 de plants à y planter) Superficie de plan d'eau débarrassée de la Jacinthe d'eau (Wouri, retenue de Lagdo et Nyong)

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

80	363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	Réduire les pollutions et nuisances environnementales	Nombre d'
81	364	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de mise en œuvre des actions du MINEPDED
82	379	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT
83	376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB	Revenus issus de la délivrance des titres miniers Nombre de réserves minières prouvées Volume des investissements dans le secteur minier Etat de mise en œuvre du plan directeur de l'industrialisation 1. Taux de croissance de la production des autres industries manufacturières 2. Taux de croissance de la production des agro-alimentaires
84	377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles	

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
85	378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Accroître le nombre d'actifs de propriété industrielle valorisés	Nombre d'actifs valorisés par an
CHAPITRE 30 - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL				
86	393	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL ET DE PRODUCTION	Améliorer les performances des facteurs fondamentaux de production et le cadre de vie en milieu rural	Contribution de l'agriculture à la croissance économique
87	394	GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES SPECIFIQUES A L'AGRICULTURE	Améliorer l'exploitation durable des terres arables dans le respect des contraintes environnementales	Pourcentage des superficies agricoles nationales utilisant des bonnes pratiques de la fertilité et respectant les contraintes environnementales
88	392	AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES AGRICOLES	Rendre le secteur agricole camerounais plus productif et compétitif et lui faire gagner des parts additionnelles sur les marchés	Contribution de l'agriculture à la croissance économique
89	391	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINADER	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
CHAPITRE 31 - MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES				
90	406	DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	Accroître la production des produits et des denrées d'origine animale en vue de satisfaire les besoins nutritionnels de la population, les besoins en matières premières de l'agro-industrie et de dégager l'excédent pour l'exportation	Quantité de produits et denrées d'origines animales produites et transformées par an (tonnes)
91	407	AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	Réduire l'impact des maladies animales sur la productivité des cheptels et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique	Taux de prévalence des maladies animales

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
92	409	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINEPIA	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINEPIA
93	408	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Quantités de produits halieutiques produits (tonnes)
CHAPITRE 32 - MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE				
94	424	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)
95	423	ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base l'assainissement liquide des ménages et opérateurs économiques	1. Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %) 2. Taux d'accès à l'eau potable (en %)
96	421	OFFRE D'ENERGIE	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	1. Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep) Quantité d'énergie offerte en Mégawatts
97	422	ACCES A L'ENERGIE	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	1. Taux d'accès à l'électricité (en %) 2. Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %) 3. Taux d'accès au gaz domestique (en %)
CHAPITRE 33 - MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA FAUNE				
98	961	AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	Gérer durablement les forêts	Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
99	962	SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNISTIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	Gérer durablement et valoriser la faune et les aires protégées	Pourcentage des recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune
100	963	VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux (PFNL)
101	960	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORÊT ET FAUNE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Niveau de mise en œuvre des activités du sous-secteur
CHAPITRE 35 - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE				
102	452	PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT	Promouvoir l'emploi décent pour la population active	Nombre d'emplois créés
103	453	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif	Nombre d'apprenants formés dans le cadre d'une formation professionnelle
104	454	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées
CHAPITRE 36 - MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS				
105	467	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	Développer les infrastructures	Pourcentage du réseau structurant bitumé
106	468	MAINTENANCE DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer l'état des infrastructures	Pourcentage du réseau bitumé réhabilité
107	469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures	Pourcentage des études réalisées dans les délais avec moins de 10% d'avenants

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
108	470	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	Optimiser les prestations réalisées	Taux moyen d'exécution physique des programmes opérationnels
CHAPITRE 37 - MINISTÈRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES				
109	481	MODERNISATION DU CADASTRE	Améliorer la gestion de l'espace territorial, domanial, cadastral et foncier	1. Nombre de points de réseau géodésique et déterminés en coordonnées 2. Nombre d'appareils fonctionnels 3. Nombre de Communes dotées de plans cadastraux numériques
110	482	PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT	Améliorer la gouvernance du patrimoine de l'État	1. Nombre de propriétés administratives inventoriées et estampillées 2. Nombre de propriétés administratives réhabilitées 3. Nombre de propriétés administratives construites
111	483	CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES ET DES LOTISSEMENTS DES TERRAINS DOMANIAUX	Disposer des réserves foncières à travers l'accroissement de l'offre en terrains en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social	Nombre d'hectares sécurisés Nombre de parcelles produites Nombre de conservations foncières informatisées
112	484	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DU DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	Améliorer la coordination et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINDCAF	Taux d'exécution des activités des programmes
CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN				
113	499	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINH DU	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du programme

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
114	496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain	Nombre de ménages supplémentaires ayant accès à un habitat décent
115	497	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	Assainir et embellir l'espace urbain	Nombre de ménages supplémentaires ayant accès à un système d'assainissement
116	498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	Améliorer la mobilité urbaine	Linéaire de voirie urbaine construite/réhabilitée/entretenu
CHAPITRE 39 - MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT				
117	511	PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	Densifier le tissu des PME camerounaises et garantir leur compétitivité	1. Taux d'accroissement annuel des PME 2. Nombre de PMS mises à niveau
118	513	PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA RENTABILITÉ DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	Organiser les domaines de l'économie sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances	1. Nombre d'OES et artisans mis à niveau 2. Nombre d'UPA et OES enregistrées dans les communes
119	514	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA	Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA
CHAPITRE 40 - MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE				
120	530	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SECTEUR SANTÉ	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINSANTE	1. Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINSANTE 2. Pourcentage de districts de santé sous contrat de financement basé sur la performance 3. Pourcentage de structures sanitaires disposant d'au moins 50% de personnels selon les normes

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
121	527	PROMOTION DE LA SANTE	Agir sur les déterminants de la santé et donner aux individus des moyens de maîtriser et d'améliorer leur état de santé	1. Indice des nouveaux nés de faible poids (proportion des nouveaux nés vivants dont le poids est inférieur à 2500 g par rapport au nombre de total de naissances de la période) 2. Taux de prévalence contraceptive 3. Pourcentage des adultes (18 ans et plus) présentant une élévation de la pression artérielle
122	528	PREVENTION DE LA MALADIE	Améliorer la couverture des interventions de prévention de la maladie	Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH recevant un traitement ARV (pour réduire la TME pendant la grossesse et l'accouchement au cours des 12 derniers mois) Taux de couverture vaccinale Pourcentage des ménages ayant accès/possédant au moins une MILDA
123	526	PRISE EN CHARGE DES CAS	Améliorer l'accès des populations aux soins curatifs de qualité, notamment pour la cible mère et enfant en vue de réduire la charge morbide et la mortalité	Pourcentage des patients éligibles qui sont mis sous TARV Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié Taux de mortalité péri opératoire dans les hôpitaux de 1, 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e catégorie
CHAPITRE 41 - MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE				
124	541	PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	Améliorer la couverture en matière de sécurité sociale au Cameroun	Proportion de population active couverte par le système de sécurité sociale en vigueur
125	542	AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité	Proportion des travailleurs dont les entreprises appliquent les principes du travail décent
126	543	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINTSS

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 42 - MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES				
127	560	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	Améliorer la gestion et la gouvernance sociale	Taux de mise en place des mécanismes support pour la réalisation des différents programmes au sein du Ministère
128	557	PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES	Renforcer l'éducation et la sensibilisation des populations à la prévention des incapacités et autres fléaux sociaux	Pourcentage des personnes exposées/bénéficiaires des actions d'éducation et de sensibilisation
129	559	SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées sur l'effectif total de PSV demandeurs d'assistance auprès du MINAS et des communes recensées
CHAPITRE 43 - MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE				
130	572	DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	Contribuer au développement et au renforcement de la famille comme institution sociale	Proportion de familles stabilisées
131	571	PROMOTION DE L'EGALITE DE GENRE	Contribuer à la réduction des discriminations à l'égard de la femme	Nombre de personnes sensibilisées
132		AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	Contribuer à l'amélioration de l'accès de la femme aux circuits économiques	Nombre de femmes insérées dans les circuits économiques
133	573	APPUI INSTITUTIONNEL ET GOVERNANCE DANS LE SOUS-SECTEUR DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	Renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	Taux de réalisation des activités budgétisées
CHAPITRE 45 - MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS				
134	586	DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	Étendre et optimiser les réseaux physique, financier et électronique en vue d'améliorer la couverture nationale postale	Nombre de points d'offre de produits postaux physiques, financiers et électroniques

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
135	587	DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	Accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national	Indice d'accès au numérique
136	588	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	Améliorer le cadre du travail de l'Administration et les performances du service public	Taux de réalisation du plan d'actions du ministère
CHAPITRE 46 - MINISTÈRE DES TRANSPORTS				
137	607	DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	Rénover les infrastructures ferroviaires, moderniser les infrastructures aéropor- tuaires, améliorer la qualité des infrastructures de navigation maritime et accroître la mobilité urbaine	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites Volume du trafic/fret Nombre de passagers
138	602	AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT	Réduire le nombre d'accidents et les comportements délictueux sur les routes, améliorer le système de sûreté et de sécurité de l'outil aéroporuaire et favoriser un accès à quai sécurisé	Taux de mise en œuvre des procédures de certification Taux de mise en œuvre des procédures d'assistance au sol Nombre de déclarations de conformité délivrées Nombre d'épaves enlevées
139		DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DU RESEAU METEOROLOGIQUE NATIONAL	Fournir des informations météorologiques sûres et fiables de façon continue, disposer d'un réseau météo entièrement réhabilité	Taux de production de l'information météorologique sur le territoire national Taux d'infrastructures météorologiques réhabilitées et/ou construites Nombre de techniciens et ingénieurs formés
140	603	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRANSPORT	Moderniser l'administration et gouvernance, mettre en place un cadre institutionnel viable et dynamique, doter les personnels des moyens modernes	Taux de réalisation du plan d'actions Nombre de bâtiments réhabilités, renouvelés et/ou construits Doter les personnels des moyens modernes de travail

N°	CODE	LIBELLE	OBJECTIF	INDICATEUR
CHAPITRE 50 - MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE				
141	616	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat	Nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de gestion des ressources humaines de l'État
142	617	APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	Contribuer à accroître la performance des services publics	Niveau d'implémentation de la réforme
143	618	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	Améliorer la coordination des Services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINFOPRA	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA

CIEP



Août 2015